

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. LOUIS DÉRIGER, président
Mme CLAUDETTE JOURNAULT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73 (ROBERT-CLICHE)
ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 7 novembre 2006 à 19 h
Salle paroissiale
Place de l'église
200, 18^{ème} Rue
Saint-Georges-de-Beauce

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2006

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. ROLAND POULIN 4

M. H. MARCEL VEILLEUX 8

GRUPE DE CITOYENS DU RANG SAINT-CHARLES

EN FAVEUR DU TRACÉ OUEST 17

 Mme Josée Bilodeau

VILLE DE SAINT-GEORGES 25

 M. Roger Carette

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS 39

 M. Viateur Boucher

REPRISE DE LA SÉANCE

DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD 46

 Mme Diane Leblanc

VILLE DE BEAUCEVILLE 51

 M. Jean-Guy Bolduc

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PROSPER-DE-BEAUCE

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE LA BEAUCE 60

 M. Raynald Fortin

 Mme Suzanne Lantagne

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS DE CHAUDIÈRE-SUD

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-GEORGES 62

 M. Denis Drouin

 M. Paulo Pépin

M. JEAN RHÉAUME 64

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE 65

 M. Jimmy Laflamme

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2006
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de prolongement de l'autoroute 73 Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges par le ministère des Transports.

10

Mon nom est Louis Dériger et j'ai été désigné par le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, monsieur William J. Cosgrove, pour présider cette Commission. La Commission est également constituée de madame Claudette Journault, commissaire, ici à ma gauche.

15

Je précise que nous sommes, madame Journault et moi-même, assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et disposons des mêmes pouvoirs que les commissions d'enquête. Nous nous sommes également engagés à respecter le code d'éthique et de déontologie des membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ce code vise à assurer la transparence, l'impartialité et la neutralité des commissions.

20

Alors je rappelle que le BAPE a pour mission d'informer et de consulter la population de manière à fournir au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un éclairage dans la prise de décision gouvernementale sur certains projets dans une perspective de développement durable.

25

J'aimerais maintenant vous présenter l'équipe de la Commission. Donc à gauche, nous avons madame Édith Bourque et madame Julie Crochetière, analystes. À l'arrière de la salle, nous avons madame Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la Commission, ainsi que madame Mélissa Poirier, conseillère en communication.

30

L'équipe comprend également madame Maryse Fillion, agente de secrétariat qui cependant n'est pas avec nous ce soir.

35

Nous avons également le soutien du Centre des services partagés du Québec pour l'organisation technique et la logistique de l'audience. Donc monsieur Daniel Buisson qui est responsable de l'organisation technique et monsieur Richard Laverdière qui est responsable de la régie sonore.

40

Madame Florence Béliveau est la sténotypiste officielle de la Commission. Alors tout ce qui est dit lors des séances publiques est enregistré et les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE au cours de la semaine prochaine.

45 Alors cette deuxième partie, qui s'inscrit dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, a pour but de permettre au public de présenter son opinion sur le projet. Je vous rappelle que la première partie de l'audience s'est tenue les 10, 11 et 12 octobre derniers à Beauceville et avait comme objectif d'obtenir toute l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet.

50 À la fin de la première partie de l'audience publique, certaines questions sont restées en suspens. Alors les réponses ont par la suite été déposées dans les différents centres de consultation et dans le site Internet du BAPE.

55 Je vous informe que ce soir, nous avons actuellement le document qui traite du rang Saint-Charles, donc l'analyse environnementale du rang Saint-Charles, qui vient d'être déposé ce soir même. Donc il y a des copies à l'arrière de la salle, si jamais vous êtes intéressés à le consulter, vous pouvez toujours vous adresser à la table en arrière.

60 En plus des documents issus de la première partie de l'audience, les mémoires, incluant ceux qui ne seront pas présentés publiquement par leurs auteurs, ainsi que les transcriptions de la deuxième partie seront déposés dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE.

65 Alors vous pouvez vous adresser à l'arrière de la salle pour toute information supplémentaire concernant les centres de consultation et les documents.

70 J'aimerais maintenant vous parler du déroulement de la séance de ce soir. Durant cette deuxième partie, les participants qui sont inscrits seront appelés à présenter leur opinion sur le projet selon un ordre qui a été convenu à l'avance avec eux. Ce soir est la première séance de cette deuxième partie de l'audience. Il y aura également trois (3) autres séances: demain après-midi à treize heures trente (13 h 30) et en soirée à dix-neuf heures (19 h), ainsi que jeudi en après-midi à partir de treize heures trente (13 h 30).

75 Nous aimerions aviser tous ceux et celles qui ont déjà fait parvenir leur mémoire à l'avance que la Commission a pu en prendre connaissance et qu'il serait préférable d'en faire une synthèse et d'en souligner les principaux points et les conclusions.

80 Ceux qui n'ont pas annoncé à l'avance le dépôt d'un mémoire à la Commission ou leur intention de faire une présentation verbale peuvent s'inscrire au registre auprès de madame Renée Poliquin à l'arrière de la salle.

85 Nous accorderons toutefois préséance aux personnes qui ont déjà annoncé leur intention de faire une intervention et nous accepterons ces interventions supplémentaires si le temps le permet. Donc les personnes qui vont s'inscrire au registre seront entendues après les exposés qui ont déjà été planifiés.

90 Nous aimerions souligner que ces présentations verbales ne doivent pas être une argumentation qui porterait sur des mémoires qui ont déjà été présentés. Il ne s'agit pas de venir exprimer son opinion pour dire que l'on est contre l'opinion de quelqu'un d'autre.

95 À la fin de chaque séance, il y a une période de rectification des faits qui est prévue, ceci pour permettre au promoteur ou toute autre personne qui le désire de rectifier des faits relatifs au dossier, des faits erronés qui auraient été mentionnés par un participant durant les séances et non des opinions.

100 Si des personnes ont l'intention de se prévaloir de ce droit, elles sont invitées à s'inscrire au registre de rectification des faits auprès de madame Mélissa Poirier qui est aussi à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées après l'audition des mémoires, à la fin de chacune des séances.

105 Ce droit de rectification peut également être fait par écrit, adressé à la Commission et les rectifications écrites seront rendues publiques et disponibles dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE.

110 Alors il est important de se rappeler que les commissions du BAPE ne sont pas décisionnelles, mais ont comme rôle de transmettre aux décideurs politiques une appréciation du projet à la lumière des opinions émises par les citoyens et les organismes qui participent à l'audience publique.

115 J'aimerais profiter de l'occasion pour vous souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a été créé en 1978, et par ce fait, le gouvernement du Québec reconnaît le droit du public à l'information, à la consultation et à la participation aux décisions ayant une incidence sur l'environnement.

120 Alors je rappelle que la Commission doit déposer son rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 2 février 2007. Pour sa part, le ministre dispose de soixante (60) jours pour rendre public le rapport.

125 Parallèlement à l'analyse menée par la Commission, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à une analyse environnementale. C'est donc à partir du rapport du BAPE et de l'analyse environnementale de son ministère que le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministères où sera prise la décision de réaliser ou non le projet et, si oui, à quelles conditions.

J'aimerais présenter aussi les règles de l'audience. Donc comme pour la première partie de l'audience, afin d'assurer le respect de tous durant ces séances, les manifestations d'approbation ou de désapprobation ainsi que les attitudes méprisantes, les remarques désobligeantes ou blessantes ne seront pas tolérées. Exprimer son opinion sous-entend que des positions peuvent être parfois différentes.

130 Enfin, nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
s'est doté d'une déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire
afin d'évaluer la qualité de nos services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous
vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire que nous avons déposé sur les
chaises et de le remettre au personnel du BAPE à l'arrière de la salle.

135

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ROLAND POULIN**

140

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous allons maintenant débiter les présentations.

145

D'abord, nous allons inviter monsieur Roland Poulin, s'il vous plaît.

PAR M. ROLAND POULIN:

Alors monsieur le Président, madame la Commissaire, bonsoir.

150

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

155

Merci monsieur Poulin.

160

Non, excusez, je vous rappelle que pour le respect de la salle, de tout le monde qui va
intervenir ce soir, je vous demanderais de pas applaudir, de rester serein. Je pense que c'est la
meilleure façon d'avoir un débat qui va se faire dans le calme, qu'on puisse tout le monde
entendre les positions de tout le monde, qu'ils soient pour ou contre le projet, s'il vous plaît,
merci.

165

Monsieur Poulin, une question, en fait pour la question de la pétition, si vous voulez la
déposer, nous ce qu'on fait normalement, c'est qu'on dépose seulement la première page, donc
le libellé du texte de la pétition, en indiquant simplement qu'il y a eu mille quatre cents (1400)
signatures. On n'a pas besoin de l'ensemble des signatures. Donc vous pouvez le déposer à
l'arrière.

170

PAR M. ROLAND POULIN:

Merci, monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

175 Madame Journault, vous avez des questions je pense?

PAR LA COMMISSAIRE:

180 Oui, bonsoir monsieur Poulin.

Alors dans votre mémoire, vous soulignez la qualité déficiente de la route 173.

PAR M. ROLAND POULIN:

185 Exactement.

PAR LA COMMISSAIRE:

190 Bon, vous apportez des arguments pour la nécessité de construire une autoroute.

Mais en ce qui a trait à la route 173, est-ce que vous voyez la nécessité d'apporter des aménagements, notamment au niveau de Beauceville.

PAR M. ROLAND POULIN:

195 Madame, permettez-moi de vous dire que tout en construisant une autoroute, une infrastructure de cette ampleur-là, nous allons continuer à circuler sur la 173. Il est bien évident, que ce soit entre Beauceville-Saint-Georges ou Saint-Joseph-Beauceville, pour plusieurs, nous n'allons pas prendre l'autoroute pour se rendre. Alors ce qu'on va faire, on va emprunter la route 173.

200 Donc, ça nous prend une route qui est carrossable, qui est un peu plus carrossable, je dois dire, mais en même temps, qu'on entretient et qu'on s'organise pour qu'elle soit la plus sécuritaire possible.

205 Parce qu'on a connu, vous savez, l'an passé par exemple, de nombreux décès, au fils des années. Alors c'est une route qu'on a toujours qualifiée de meurtrière, c'est le cas de le dire. Mais les gens vont continuer quand même à circuler sur cette route-là.

210 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Est-ce que vous avez de l'information sur les aménagements qui pourraient être apportés à la route 173 et le plan d'action?

215 **PAR M. ROLAND POULIN:**

Bien, madame, je n'ai pas de suggestion à faire, mais si j'en avais une, ce serait celle au moins de remplir les trous ou de repaver cette route 173.

220 Écoutez, moi, je suis dans le comté de Beauce-Nord et on paie des taxes, dans Beauce-Nord, comme dans n'importe quel autre comté, mais on se retrouverait à une certaine époque lorsqu'on faisait de l'asphaltage d'élection. Au Québec, nous sommes tous égaux, alors moi je vois mal que lorsqu'on est dans l'Opposition, on bénéficie de moins de retombées, en termes d'asphaltage, que dans d'autres comtés.

225 Alors moi, je pense qu'aujourd'hui, on doit, comme citoyens, on est tous égaux, donc on doit évidemment se voir attribuer les mêmes corrections que tout le monde, finalement.

PAR LA COMMISSAIRE:

230 Très bien.

Ma deuxième question concerne les retombées économiques, mais aussi les fuites. Dans une étude...

235 **PAR M. ROLAND POULIN:**

Excusez-moi, madame, le deuxième aspect, c'est?

240 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Mais aussi les fuites économiques, notamment pour les commerçants de la route 173, et spécifiquement dans le secteur de Beauceville, Notre-Dame-des-Pins.

245 Alors cette étude-là a été faite en collaboration avec le ministère des Transports, la Ville de Beauceville, etc., elle a été discutée en première partie de l'audience publique, et dans cette étude-là, il est démontré qu'il y aurait des fuites commerciales autour d'un point huit (1,8 M\$) à deux millions de dollars (2 M\$) annuellement, pour la région de Beauceville.

250 Alors l'étude recommandait, à la suite de la réalisation du projet d'autoroute, l'étude recommandait justement qu'il y ait des mesures qui soient prises de façon à contrer ça:

"Ces fuites pourront être contrées si tant les commerçants que les autorités municipales réagissent rapidement."

255 Notre question porte sur, justement, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour réduire l'impact négatif que pourrait avoir justement la construction, dans une approche d'équité, justement.

PAR M. ROLAND POULIN:

260 Madame, je dois vous dire qu'évidemment, l'économie, la vivacité de l'économie passe par le dynamisme des gens d'affaires, des gens de la municipalité, des gens d'affaires.

265 Lorsque j'emprunte l'autoroute, que ce soit la 73 ou la 20, peu importe laquelle, je vais arrêter à un endroit si je suis sollicité pour y arrêter, de par ses infrastructures économiques, communautaires ou n'importe lesquelles.

270 Moi, je pense qu'on passe pas sur une autoroute pour voir un clocher d'église ou encore tout autre bâtiment, toute autre infrastructure. On passe sur une autoroute pour se diriger le plus rapidement possible, le plus sécuritairement possible d'une destination à une autre. Et ce qui nous interpelle, c'est évidemment l'endroit où on doit se rendre, si on décide de prendre la sortie pour telle ville, telle municipalité.

275 Maintenant, c'est sûr qu'il y a des correctifs, il y a une amélioration à faire dans les municipalités concernées. Il y a bien sûr, en lien avec les conseils municipaux, en lien avec les gens d'affaires, en lien avec toute la population, se doter d'un plan pour dynamiser économiquement la ville ou la municipalité.

280 Mais en ce qui me concerne, plus qu'il y a de l'espace pour se développer, que ce soit Beauceville, entre le boulevard Renault et le choix du tracé Est, mieux c'est. Parce que lorsqu'on observe, sur la 20 par exemple, je peux prendre l'exemple de Drummondville, n'importe quelle ville, évidemment lorsque cette infrastructure-là a été mise de l'avant, on observait des grands champs; quand on passe là aujourd'hui, on pourrait donner beaucoup d'exemples, on observe que de l'autoroute au centre-ville, c'est chose faite, c'est rempli. Et ça a été dynamisé de quelque façon.

285 Alors il faudrait peut-être regarder et pas essayer d'inventer la roue dans notre milieu, mais regarder qu'est-ce qui s'est fait ailleurs comme propositions pour développer économiquement tel secteur.

290 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Merci.

295 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, monsieur Poulin.

PAR M. ROLAND POULIN:

300 Écoutez, je n'ai pas la prétention d'être un spécialiste, madame et monsieur, sauf que je me suis inspiré du document déposé par la firme Tecsuit, en février 2006. Alors ce sont les spécialistes.

Merci, bonne fin de soirée.

305

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

310

H. MARCEL VEILLEUX

PAR LE PRÉSIDENT:

315

Alors maintenant, nous allons inviter monsieur Marcel Veilleux, s'il vous plaît.

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

320

Alors bonsoir.

Vous avez reçu un court mémoire de ma part, au cours des dernières semaines, mais en guise d'introduction à ce mémoire, d'abord, je voudrais vous remercier pour avoir accepté de m'entendre ce soir, et votre équipe, au lieu des autres journées, parce que je serai absent.

325

Je dois également mentionner, dans cette introduction, que moi ou mes proches, nous ne possédons aucun terrain à vendre ou à défendre, sur l'un ou l'autre des deux (2) tracés à la hauteur de la ville de Beauceville. Mon mémoire ne traite que des arguments en regard de l'un ou l'autre des deux (2) tracés à la hauteur de la ville de Beauceville; d'autres vont sûrement traiter de l'autre partie, on n'en doute pas.

330

Si je me présente ce soir devant vous avec un mémoire à vous présenter et à vous expliquer, c'est que des gens influents de mon milieu m'ont convaincu de le faire, parce que j'ai fait partie intégrante d'à peu près toutes les discussions et négociations qui ont pu avoir lieu jusqu'à ce jour dans ce dossier. Ça, c'était en guise d'introduction.

335

Maintenant, comme vous le demandiez dans vos conseils pour rédiger un mémoire, la première page est consacrée à la présentation de l'auteur du mémoire, alors je vous en fais grâce. Tout simplement pour vous dire que j'ai œuvré dans le domaine municipal pendant un quart (¼) de siècle, j'ai été préfet, j'ai été maire, j'ai été président de la Conférence des préfets

340

de Chaudière-Appalaches, sans compter les nombreuses autres activités, et ceci jusqu'à tout récemment, à la fin de 2005.

345 Alors maintenant, moi, avant de parler proprement dit des différentes solutions à apporter, je voudrais faire un historique du projet, que je m'en vais vous lire et commenter peut-être à l'occasion. C'est assez court.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, "Historique du projet")

350 **Fin de la lecture du mémoire (Milieu du premier paragraphe, "... avaient été étudiées")**

C'était pour la frime, pour la forme.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, milieu du deuxième paragraphe, "Ce dernier...")

355

Fin de la lecture (Page 2, fin du premier paragraphe, "... moins obscures")

Qu'on nous a jamais trop trop expliqué.

360 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, "Le ministère...")**

Fin de la lecture (Page 2, milieu du deuxième paragraphe, "... elles échouèrent")

Négociations qui avaient eu lieu entre le ministère des Transports et l'UPA.

365

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, milieu du 2^e paragraphe, "la ville Beauceville...")

Fin de la lecture (Page 3, fin du premier paragraphe, "... des choses")

370

Ça termine un peu la partie historique.

Concernant le développement, un peu d'historique, un peu d'histoire aussi, pour bien comprendre le présent. Les villes de la Beauce, et sans doute à d'autres endroits dans la province, se sont développées...

375

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, "Développement")

Fin de la lecture (Page 3, fin de la page, "... dizaine d'années")

380

Et ici, ce qui n'est pas dans le mémoire, et ce que je voudrais rajouter ce soir, c'est que depuis l'écriture de ce mémoire-là, nous avons eu ici en Beauce, il y a deux (2) ou trois (3) semaines, des pluies énormes, le système d'égout de la ville de Beauceville a résisté, la rivière, bien entendu, a débordé, mais ça venait pas seulement sur des bassins versants vis-à-vis

385 Beauceville, c'était tout le long en montant, là. Alors ça, c'était une crue, j'ai pas de statistiques, mais quand on parle d'une crue de cent (100) ans, c'est pas loin, dans le mois d'octobre. Et puis ça l'a résisté, les égouts, le système d'égout de la ville a résisté.

390 Alors ça vient un petit peu en contradiction avec ce que les gens nous disaient, que notre système résisterait pas. Plus que ça, comme il s'est produit il y a deux (2) ou trois (3) semaines, ça commence à ressembler au déluge du Saguenay, là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, début de la page "Depuis déjà...")

Fin de la lecture (Page 4, fin du paragraphe "Agriculture")

395 Maintenant, devant les constats de ces faits, quelles sont les pistes de solutions qu'on propose. Alors vous pourriez donner des avis sur différentes options qui pourraient s'apparenter à celles qui suivent!

400 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, point 1)**

Fin de la lecture du mémoire (Page 5, fin du premier paragraphe du point 4)

405 Et également, j'ajoute ici à ce qui est écrit dans le mémoire, que le rang Saint-Charles est entièrement situé en zone verte, et ça va être très difficile à dézoner. Parce qu'à chaque fois qu'il va falloir faire du développement le long du rang Saint-Charles, ça va être une bataille avec la CPTA.

410 Et également, ce même rang Saint-Charles ne rejoint pas un autre axe routier important. Alors si vous prenez les exemples qu'on donnait tantôt, le boulevard Vachon, le boulevard Lacroix, d'autres voies de contournement, finalement ils font le tour et puis ils rejoignent une voie importante qui s'appelle dans notre cas la 173.

415 Bon, en 2005, c'est déjà très récent, la Ville de Beauceville a déjà élaboré une série de mesures compensatoires qui sont en train, pour certaines, d'être réalisées. Ce sont d'abord les quatre (4) voies de la route du Golf, qui est en train d'être fait présentement, et puis la réfection de la route 173 à l'entrée nord de la ville. C'est en train d'être fait aussi, ça va se poursuivre sur une (1) année ou deux (2) encore.

420 Maintenant, il y avait d'autres mesures susceptibles d'être réalisées pour compenser un peu cette perte de la deuxième sortie. C'était l'élargissement de la route 108, sur une distance d'à peu près mille mètres (1000 m). Et d'ailleurs, la Ville a agi au nom du ministère des Transports pour acquérir les terrains requis dans ce secteur-là. Et puis on va revendre le terrain au ministère des Transports, quand ils auront décidé de le faire.

425

Élargissement de la sortie du pont du côté ouest de la rivière Chaudière, dans le but d'améliorer la sécurité pour les fardiens et le trafic lourd.

430 Réfection de l'avenue Lambert, secteur sud, deux (2) ou trois (3) courbes à améliorer pour la sécurité des usagers. Et également, un accès direct au parc industriel, lorsque le tronçon Beauceville-Saint-Georges sera complété.

435 Et surtout, surtout, la construction d'une voie intermédiaire avec service entre la route 73, c'est-à-dire la route 173 et l'autoroute 73.

Maintenant, j'ai pratiquement terminé, je vous dirais, pour finir, que ce serait très acceptable de prendre le tracé Est avec voie de desserte dans le secteur ouest, et puis tout le monde serait content, les tenants de l'hydraulique, les gens du secteur ouest seraient contents également, on a notre accès au parc industriel.

440 Sûr que ça coûterait quelques millions de plus, mais lorsqu'on regarde dans la région de Montréal, lorsqu'ils veulent prendre par exemple le prolongement d'une autoroute, je pense que c'est la 30 dans ce coin-là, ils regardent pas ce que ça coûte, ils regardent ce qui répond aux besoins de la population.

445 Et ici, je pense que tout le monde serait bien servi si on avait le tracé Est, une voie de desserte dans le secteur ouest. Ce serait excellent.

450 Alors là-dessus, messieurs les Commissaires, je vous remercie beaucoup de votre écoute attentive à mon égard, et j'espère, non seulement j'espère, je suis assuré d'avance que vous comprendrez les problèmes qui sont nôtres.

PAR LE PRÉSIDENT:

455 Merci beaucoup, monsieur Veilleux.

460 J'aurais peut-être une question pour vous, pour revenir sur votre proposition du tracé, en fait d'une voie de desserte entre l'autoroute 73 et la 173, dites-moi d'abord, cette voie de desserte là, est-ce qu'elle aurait une vocation pour la municipalité?

On parle pas d'une voie faite par le ministère des Transports?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

465 Oui, oui, c'est une voie qui a été faite par le ministère des Transports au moment où elles ont été faites.

PAR LE PRÉSIDENT:

470 Donc vous, en fait, ce que vous proposez, c'est un peu la même chose, donc une voie
faite par le ministère des Transports qui servirait...

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

475 C'est ça, mais la Ville, c'est sûr, paierait pour les services qui seraient dedans; ça, c'est
normal, au fur et à mesure que ça se développerait.

PAR LE PRÉSIDENT:

480 Mais est-ce que vous croyez que c'est possible, étant donné que c'est en zone agricole?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

485 Bien, si vous le faites dans le secteur ouest, comme je vous le disais tantôt, les terrains
en zone verte, dans le secteur ouest, sont pratiquement concédés par les producteurs
agricoles, actuellement, parce que le périmètre urbain est juste à côté, et ils savent bien
qu'éventuellement, il va falloir qu'on recule le périmètre urbain.

490 Alors c'est concédé, et ce serait très facile de dézoner cette partie-là, contrairement au
rang Saint-Charles qui est complètement situé dans la zone verte, à part l'inconvénient que
c'est beaucoup trop loin, et c'est courbe, il y a beaucoup de courbes là-dedans, et ça ne
débouche pas, ça ne rejoint pas un autre axe routier important.

PAR LE PRÉSIDENT:

495 Maintenant, vous parliez tantôt des travaux d'amélioration de la route 173, qui se font
actuellement, qui vont se poursuivre.

500 Est-ce que ce serait aussi une solution pour justement revitaliser le centre urbain,
donner plus de commerces?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

505 Bien, si on regarde les exemples que je vous donnais tantôt, Sainte-Marie ou des
affaires de même, c'est sûr que ça s'est urbanisé tout autour, ça s'est construit, il y a des
commerces, il y a des industries qui se sont installées tout autour de ça. Alors ça prend des
services pour desservir ça.

510 Alors c'est pour ça qu'il faut pas trop que ce soit loin, si on veut dynamiser le développement économique dans la ville de Beauceville. C'est un outil essentiel, monsieur le Commissaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

515 Mais ma question portait surtout sur la route 173 actuelle, est-ce que si, par exemple, on fait des travaux d'amélioration, on embellit, plusieurs projets de revitalisation pour dynamiser le centre commercial, est-ce que ça peut être suffisant, à votre avis, au lieu de créer une autre voie de desserte?

520 Est-ce que le fait de refaire la route 173, l'aménager, la réaménager...

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

525 C'est sûr que c'est pas négligeable, mais il faut penser que le boulevard Renault, qui se trouve à être la 173, à Beauceville, il y en a des grandes parties qui font face à la rivière, on peut pas développer, rien que d'un côté.

PAR LE PRÉSIDENT:

530 Il y a un manque d'espace, là.

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

535 On manque d'espace.

PAR LE PRÉSIDENT:

540 J'aimerais revenir peut-être sur un dernier aspect, au niveau des travaux, la route 108, vous parlez d'élargissement de la route 108, c'est quoi la problématique qu'on a à la route 108?

Il y a une côte, j'imagine, il y a une pente?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

545 Il y a une côte. En quittant la ville de Beauceville, en arrivant à peu près à la hauteur de l'hôpital, je sais pas si...

PAR LE PRÉSIDENT:

550 La côte de l'hôpital, qu'on appelle?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

555 Oui, c'est ça. Il y a une bonne côte qui monte, et ça revient à deux (2) voies, sens contraire. Et puis c'est dangereux, il y a des "vans", il y a des fardiens.

560 Alors le ministère des Transports nous avait demandé, à l'époque, de procéder à l'acquisition d'une bande de terrain, à gauche en montant, ce qui a été fait. Et puis maintenant, bien, on attend après le ministère des Transports pour leur céder ça et l'élargir au moins à trois (3) voies, si c'est pas quatre (4).

PAR LE PRÉSIDENT:

565 Alors ce serait une voie pour les véhicules lents?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

C'est ça.

570 **PAR LA COMMISSAIRE:**

575 Est-ce que vous avez de l'information, de la part du ministère des Transports, justement sur un plan quinquennal ou ce qu'ils entendent faire au niveau des prochaines années, pour améliorer la route 173 ou la route 108?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

580 C'est-à-dire lorsque j'oeuvrais encore dans le domaine municipal, on nous disait qu'on avait un plan quinquennal, comme vous le mentionnez, et puis que tous les travaux qu'on mentionnait ici, pour compenser, viendraient au fur et à mesure, mais sans donner trop trop d'échéancier. Oui, ça a de l'allure, oui, ça a de l'allure, mais on verra au fur et à mesure, dépendamment des budgets et des politiciens.

585 Parce que vous savez que pour réaliser un projet gouvernemental, ça prend deux (2) choses essentielles, ça prend des sous et la volonté politique. Voilà!

PAR LA COMMISSAIRE:

590 Les chefs d'entreprises demandent d'avoir des plans d'action, j'imagine, et de voir, d'ici cinq (5) ans, dix (10) ans, vers où on s'en va.

Une municipalité, est-ce que ce serait utile pour elle de savoir exactement qu'est-ce qui s'en vient, pour pouvoir dire aux industriels, aux commerçants, on est assuré qu'on va avoir ça d'ici cinq (5) ans.

595 **PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:**

La Ville de Beauceville, au cours des deux (2) ou trois (3) dernières années, nous avons fait un plan d'aménagement, un schéma d'aménagement, dans lequel toutes ces informations-là sont consignées, c'est quoi, vers quoi on s'en allait dans les prochaines années.

600

On a eu des consultations publiques là-dessus, et le schéma est disponible à l'hôtel de ville.

PAR LA COMMISSAIRE:

605

Mais vous ne savez pas quand ce serait réalisé, tout simplement?

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

610

Non, pas nécessairement. Tout dépendant de ce que le gouvernement décidera à notre égard.

615

Si, bien sûr, qu'on faisait une voie de desserte par exemple dans le secteur ouest, bien, ça change la donne un peu. Là, ça dynamise le développement beaucoup. Parce que je suis sûr qu'au bout de quelques années, tout ça, tous les terrains limitrophes à ça, de part et d'autre, seraient peuplés par des industries, par des commerces et ainsi de suite.

PAR LA COMMISSAIRE:

620

Monsieur Veilleux, vous avez suivi l'audience publique en première partie, on nous a dit que les avis de projets, l'avis de projet, c'est lorsqu'un promoteur a l'intention – je l'explique pour les gens qui étaient peut-être pas là en première partie – lorsqu'un promoteur a l'intention de faire un projet d'envergure au Québec, il doit déposer un avis présentant sommairement son projet au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui, lui, agit au nom du gouvernement, il émet une directive pour dire, bien maintenant, vous allez devoir faire une étude pour évaluer justement différentes options, de façon à trouver la solution la plus performante pour que, justement, on ait un développement durable.

625

630

Alors on nous a dit, en première partie, que les avis de projets n'étaient pas publics. Estimez-vous que ce serait une bonne chose, dans l'avenir, parce qu'on a fait appel aux participants en première partie, pour trouver des mécanismes pour que ce soit plus facile à l'avenir de travailler, avec les municipalités notamment, estimez-vous que ce serait une bonne chose que les avis de projets, lorsqu'il s'agit d'un projet public, payé par des fonds publics, qu'ils soient rendus disponibles et qu'il y ait de l'information aux municipalités et aux citoyens, de façon à ce qu'on puisse déjà prendre connaissance des propositions qui sont sur la table et influencer, à ce moment-là, les orientations.

635

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

640 Là, vous parlez au niveau provincial?

PAR LA COMMISSAIRE:

645 Oui. Mais si c'était à refaire, de façon à ce que ce soit plus convivial, pour les municipalités notamment, vous avez dit dans votre mémoire, et en première partie aussi, que vous auriez souhaité être consulté plus tôt, etc.

 Donc ça, on se demandait si ce serait pas un mécanisme qui pourrait aider.

650 **PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:**

655 Oui, c'est sûr qu'on n'a jamais trop d'informations; c'est sûr que ce serait une mesure de plus, pour un petit peu, pas contrôler mais, disons, avoir un œil sur le promoteur, lorsqu'il a des intentions de projet.

 Maintenant moi, je vais un peu plus loin que vous, madame. Si ça se fait au niveau provincial, au niveau municipal, ça devrait également, on devrait également faire la même chose.

660 **PAR LA COMMISSAIRE:**

665 Puis la consultation au niveau du choix des axes, là on arrive, après plusieurs années d'études, et puis on offre à la population, bon, on dit, il y a deux (2) options finalement, mais plusieurs années se sont écoulées avant d'arriver avec ces études-là, est-ce que la consultation pourrait être intéressante si on la faisait au niveau du choix des tracés ou des corridors, et ensuite, travailler plus pour l'optimisation de ce choix-là.

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

670 C'est sûr que le deuxième tracé, je le dis dans mon mémoire, le tracé de l'est nous est parvenu il y a à peine deux (2) ans-deux ans et demi (2 ½), à peu près, qu'il était question d'un deuxième tracé.

675 Je dis également dans le mémoire que ça a toujours été le tracé de référence qui s'apparentait plus ou moins au tracé Ouest. Ça a tout le temps été une question, tout le temps, ça fait vingt (20) ans, vingt-cinq (25) ans que je travaille là-dedans, et puis tout le monde était d'accord là-dessus. C'est qu'il y a à peine deux (2) ans qu'ils nous arrivent avec un autre tracé comme ça.

680 On ferme pas définitivement la porte, mais il va falloir qu'on ait des compensations pour les fuites commerciales, pour accélérer notre développement en général.

685 La ville de Beauceville, à venir jusqu'à il y a une dizaine d'années à peu près, dix-douze (10-12) ans, on n'avait presque pas de parc industriel. Alors on l'a développé de peine et de misère, on l'a tenu à bout de bras et maintenant, ça va bien. Et avec l'autoroute qui va passer à proximité, ça devrait aller pas pire pour le parc industriel.

690 Mais il y a d'autres aspects que le parc industriel qu'il faut développer, dans une municipalité. Il faut avoir des terrains par exemple pour la construction résidentielle, qui soient pour tous les goûts, des petits terrains, des grands terrains, ils aiment ça sur une côte, bon. Il faut être capable de répondre aux désirs des citoyens qui désirent s'installer sur notre territoire.

695 Et puis c'est la raison pour laquelle une voie intermédiaire entre les deux (2) routes dont on parlait tantôt est essentielle pour notre développement, et puis pas trop loin de la ville actuelle, à proximité du périmètre urbain, un peu dépassé le périmètre urbain. Mais comme je vous ai dit tantôt, et informez-vous au monde agricole, c'est une zone verte qui est très facile à dézoner, parce qu'on est à proximité du périmètre urbain.

700 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, monsieur Veilleux.

PAR M. H. MARCEL VEILLEUX:

705 C'est moi qui vous remercie, monsieur le Commissaire, madame.

GROUPE DE CITOYENS DU RANG SAINT-CHARLES EN FAVEUR DU TRACÉ OUEST

710 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors maintenant, nous allons appeler madame Josée Bilodeau, qui est porte-parole du groupe de citoyens du rang Saint-Charles en faveur du tracé Ouest.

715 **PAR Mme JOSÉE BILODEAU:**

720 Monsieur Dériger, madame Journault, les citoyens du rang Saint-Charles, requérants de ces audiences, tiennent d'abord à remercier sincèrement tous les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui ont été désignés pour le projet présentement à l'étude. La période d'information et de consultation publique débutée en février 2006, les audiences de même que les échanges entre la Commission et le promoteur dans la poursuite

de l'enquête permettent d'obtenir beaucoup d'éclaircissements sur ce projet et ajoutent des informations très utiles qui le bonifieront.

725

Nous avons grandement confiance à cet organisme et elle est demeurée.

Au terme de ces audiences, les citoyens du rang Saint-Charles veulent aujourd'hui exprimer leur opinion. Elle sera subdivisée en deux (2) parties. Nous aborderons d'abord le processus d'information et de consultation mené par le promoteur et nous poursuivrons par l'analyse comparative des variantes de tracé Est et Ouest. Quant à la raison d'être du projet, elle est laissée entièrement à la Commission.

730

Nous débutons donc par le processus d'information et de consultation. À plusieurs étapes de ce processus, et à l'égard de plusieurs intervenants au dossier, tant les citoyens que les organismes publics et parapublics de Beauceville, les citoyens croient que le promoteur a manqué de transparence dans le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche et plus particulièrement pour le tronçon entre Beauceville et Notre-Dame-des-Pins.

735

Le promoteur n'a pas informé la population ni les intervenants principaux de Beauceville de l'existence de la variante de tracé Est en 1997 ni même avant ou lors du dépôt de l'avis de projet en 2002.

740

Non seulement le ministère des Transports ne s'est pas associé dès le début du processus de consultation à des citoyens mais n'a pas non plus recueilli les commentaires d'organismes majeurs tels la Ville de Beauceville, la MRC Robert-Cliche, et la Chambre de commerce de Beauceville pour son étude de perception en 2003. Dans le mois qui a suivi cette étude, une autre a été menée mais, cette fois-ci, auprès des propriétaires des lots mais sans jamais encore qu'on ne leur présente les deux (2) variantes de tracé comme le promoteur l'avait pourtant fait pour les organismes de l'étude précitée.

745

750

Le promoteur n'a pas non plus respecté ses modalités de consultation publique présentées dans l'avis de projet. La première rencontre prévue qui avait pour but d'informer la population des intentions du ministère des Transports n'a jamais eu lieu.

755

La deuxième rencontre a eu lieu le 12 mai 2004. C'est à ce moment, soit sept (7) ans plus tard, que les citoyens ont appris pour la première fois l'existence de la variante de tracé Est. Même les citoyens susceptibles de perdre leur résidence principale, bien peu nombreux pourtant, n'ont pas reçu d'information particulière ou d'invitation à une rencontre préalable avant cette séance.

760

La troisième rencontre a eu lieu quelques mois plus tard, en novembre 2004. Le promoteur a alors enfin dévoilé sa véritable intention avec empressement puisque l'étude économique qu'il menait conjointement avec la Ville de Beauceville et les intervenants locaux n'était pas terminée.

765

770 C'est donc du début jusqu'à la fin du processus d'information et de consultation que le promoteur a manqué de transparence dans ce dossier et à l'égard des citoyens et des intervenants principaux de la Ville de Beauceville. Les citoyens de rang Saint-Charles aimeraient donc suggérer à la Commission, et ce sans prétention, quatre (4) améliorations au processus actuel:

Premièrement, que la description des projets et de ses variantes soit plus précise dans l'avis de projet et que cet avis soit rendu public;

775 Deuxièmement, que les modalités de consultation publique ne soient plus qu'un simple incitatif mais une obligation du promoteur et que ces modalités soient respectées;

780 Troisièmement, que le ministère de l'Environnement nomme une personne-ressource de son ministère dès le dépôt de l'avis de projet. Cette personne-ressource suivrait l'avancement de l'étude du promoteur et en informerait les citoyens;

Quatrièmement, que l'étude de recevabilité de l'étude d'impact par les différents ministères concernés soit plus explicite.

785 Les projets seraient ainsi plus acceptables et probablement bonifiés.

790 Pour ce qui est maintenant de l'analyse comparative des variantes de tracé. Le promoteur privilégie toujours les tracé Est. Son argumentation est basée essentiellement sur les impacts hydrauliques et hydrologiques.

795 Par ailleurs, les citoyens du rang Saint-Charles que je représente donnent un net avantage au tracé Ouest. Les retombées économiques positives de ce tracé pour la ville de Beauceville, l'acceptabilité de ce tracé par tous les intervenants du milieu, les impacts nuls sur l'agriculture et les nombreux autres avantages environnementaux en sont les arguments principaux.

800 Puisque la Commission a un devoir d'enquête, elle a demandé au promoteur de prouver ses allégations en fournissant trois (3) choses: les calculs de débits supplémentaires liés à l'autoroute pour des crues centennales, des nouvelles données compte tenu des changements climatiques et les patrons de drainage. Des questions fondamentales, somme toute. Quels sont les débits d'eau avant et après la construction de l'autoroute, d'où arrivera cette eau et où s'en ira-t-elle.

805 Le promoteur a fourni à ce jour les calculs d'un bassin versant, les données concernant les changements climatiques ne seront disponibles qu'en mars 2007 et les patrons de drainage qu'au moment de la confection des plans et devis.

Les citoyens se demandent donc comment cette Commission pourra-t-elle poursuivre son enquête?

810

Le promoteur s'est toutefois engagé à ce qu'il n'y ait aucun impact additionnel généré par ces infrastructures au plan hydrologique et ce, peu importe la variante de tracé, en construisant des bassins de rétention adéquats. Ces bassins pourraient même constituer un gain pour la ville de Beauceville s'ils sont conçus comme des ouvrages de gestion des précipitations des bassins versants traversés.

815

Cet engagement suffit-il à la Commission?

Quant aux autres critères de comparaison des deux (2) variantes de tracé, il y avait aussi le nombre d'expropriations-acquisitions, les impacts sonores et les risques de contamination des puits d'eau potable.

820

Pour le nombre d'expropriations, les citoyens sont d'avis que la variante de tracé Ouest n'a peut-être pas été optimisée à la hauteur de la route Fraser, aucune analyse de comparaison des sous-variantes de tracé n'ayant été fournie. Il est possible de déplacer ce tracé un peu plus à l'est puisqu'il y a une grande zone inhabitée à cet endroit et ainsi minimiser le nombre d'expropriations.

825

Pour les impacts sonores, le promoteur n'a jamais effectué à ce jour de modélisation sur la variante de tracé Ouest et ne peut ainsi comparer les deux (2) variantes de tracé.

830

Quant aux risques de contamination des puits d'eau potable, la variante de tracé Est présentant un léger désavantage puisqu'il y aura deux (2) zones à risque de plus que le tracé Ouest et coupera l'alimentation en eau potable de deux (2) chalets.

835

Si nous ne considérons pas les impacts hydrauliques et hydrologiques, les citoyens croient donc que le tracé Ouest est le tracé de moindre impact. Ses avantages se résument ainsi.

840

Du point de vue de l'économie, le tracé Ouest permet le redéploiement d'une stratégie commerciale le long de l'axe autoroutier, permet l'expansion et la visibilité du parc industriel, a un effet structurant sur le développement de la ville et offre la possibilité d'aménagement de belvédères offrant des points de vue sur la vallée.

845

Du point de vue social, le tracé Ouest est priorisé par la Ville de Beauceville, sa Chambre de commerce, l'UPA et le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce. Il est utilisé dans le plan d'urbanisme de la Ville et le schéma d'aménagement révisé de la MRC Robert-Cliche. Il minimise le nombre d'habitations devant être acquises ou expropriées s'il est optimisé et il présente moins de zones à risque de contamination des puits d'eau potable et affecte moins de producteurs forestiers.

850

855 Du point de vue de l'environnement, le tracé Ouest occasionne moins de perte de terres cultivées et diminue la pression sur la zone agricole. Il encadre le développement urbain de la ville. Il engendre moins de subdivisions supplémentaires des grandes propriétés. Moins de propriétaires auront des détours à faire pour accéder à leurs terres. Il minimise les impacts sur les espèces végétales et animales parce que la forêt est moins éparse. Il présente moins de risque pour la faune aquatique. Il préserve les sentiers provinciaux de motoneigistes et des véhicules tout-terrains.

860 Enfin, ce qui est le plus cher aux citoyens, il préserve la beauté de notre rang Saint-Charles, celui-ci offrant aux visiteurs et aux générations à venir de magnifiques percées visuelles sur toute la vallée.

Voilà, merci de votre attention.

865 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, madame.

870 Madame Journault a des questions pour vous.

PAR LA COMMISSAIRE:

875 Oui, madame Bilodeau, vous parlez dans le mémoire que vous avez présenté notamment des impacts agricoles, d'un tracé par rapport à l'autre.

Pouvez-vous élaborer davantage sur cette question-là, comment vous voyez ça, l'impact d'une option par rapport à l'autre, au niveau agricole.

880 **PAR Mme JOSÉE BILODEAU:**

885 Bon, le tracé Est a à peu près six hectares (6 ha) de perte de terres agricoles, terres cultivées qui seront touchées, par rapport à aucun pour le tracé Est. Il y avait un trois hectares (3 ha) qui, finalement, a été soustrait des deux (2) variantes de tracé, parce qu'ils étaient communs, à mon avis, vis-à-vis du raccordement sud je crois.

890 C'est sûr que les deux (2) tracés, aussi, sont en zone verte entièrement, presque entièrement. Le tracé Est, par contre, a une petite zone en milieu urbain, et il y a aussi des terres qui appartiennent à la Ville du côté du parc industriel, qui seront éventuellement dézonées. Bon, je connais pas...

PAR LA COMMISSAIRE:

Le tracé Ouest, vous voulez dire?

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

895

Le tracé Ouest, oui, j'ai dit Est, peut-être. Le tracé Ouest, oui, ces trois (3) terres qui appartiennent à la Ville seront éventuellement aussi dézonées. Alors j'ai soustrait, moi, dans mon mémoire, ces hectares parce qu'ils allaient être éventuellement, à court et moyen termes, dézonés pour le parc.

900

Alors je crois, de mémoire, j'ai pas mon mémoire ici, mais je crois que finalement, c'est peut-être huit (8 ha) ou neuf hectares (9 ha) de différence entre les deux (2) tracés.

PAR LA COMMISSAIRE:

905

Maintenant, est-ce qu'on pourrait imaginer des mesures d'atténuation, tant pour le tracé Est que le tracé Ouest, pour les agriculteurs.

910

Bon, vous nous avez dit que pour le tracé Ouest, il y a pas de fermes, d'espaces qui sont cultivés mais quand même, il peut y avoir des boisés.

915

Est-ce qu'il y a des mesures, tant au niveau agricole, mais aussi au niveau visuel, au niveau sonore, qui pourraient être imaginées pour réduire l'impact, notamment au niveau des échangeurs par exemple, parce qu'il y a des endroits où ça se rapproche des maisons.

Est-ce qu'il y a des choses qu'on pourrait penser.

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

920

Pour minimiser les impacts sur le milieu humain, vous entendez?

PAR LA COMMISSAIRE:

925

Oui, sur le milieu humain.

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

930

Bon, il y a eu, j'ai vu un schéma dans la documentation, de buttes qui étaient prévues ou de murs. La vallée, quand même, elle est sensible et il faudrait évaluer l'esthétisme de ces mesures-là.

J'en ai jamais vu, bon, j'ai vu des murs en pleine ville, mais en campagne comme ça, j'en ai jamais vu.

935 Quand même, les deux (2) variantes sont comparables au niveau sonore, à la hauteur de la route Fraser, je crois que ça va être à peu près équivalent pour les deux (2), alors dépendamment des impacts. Il y a très peu de maisons, aussi, dans ces deux (2) variantes-là.

940 Alors si la vallée risque d'avoir des impacts visuels à cause de ces murs-là, il faudrait peut-être envisager plutôt des expropriations, ce serait peut-être même un peu moins cher que ces murs-là ou ces buttes-là. Mais reste à voir, ça dépend aussi de l'impact sonore qui sera ressenti.

945 Mais je trouve que l'esthétisme dans cette vallée devrait être considéré. Alors là, j'ai parlé que des impacts sonores, mais ces grands bassins, aussi, qui vont être construits, ça va être toujours au profit de la forêt, certainement, qui a déjà une capacité de rétention naturelle, ça va être des bassins qui vont être pratiquement vides toujours, presque toujours.

950 Je m'inquiétais, moi, de l'esthétisme de ces bassins-là, est-ce qu'ils seront nécessaires absolument. Je suis étonnée de leur grandeur, les dernières données parlent d'un point cinq mètre cube par seconde ($1,5 \text{ m}^3/\text{s}$) à retenir, moi j'arrive pas à leur calcul, ça fait à peu près soixante-quinze mille mètres cubes ($75\,000 \text{ m}^3$) à retenir, et j'arrive pas à savoir comment ils ont pu arriver à des bassins de cette dimension.

955 J'attends, quoi, encore les calculs pour bien comprendre tout ça, mais je m'inquiète de ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

960 Pour poursuivre sur la question de l'hydrologie, dans votre mémoire, vous écrivez, et je pense que tantôt vous l'avez dit aussi, dans votre présentation, que le tracé Ouest pourrait même servir en fait de contrôle, si on veut, des crues.

Expliquez-nous un peu comment vous voyez cet aspect-là.

965

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

970 Bon, j'ai peu de données techniques, c'est une simple recherche que j'ai faite sur Internet, et je suis arrivée à trouver des projets qui ont eu lieu dans les Alpes suisses, il y a des autoroutes qui sont là et qui servent...

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît!

975

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

... qui ont un rôle non conventionnel de protection contre les crues.

980 C'était des infrastructures très différentes de celles qui sont proposées ici dans le projet, on fermait complètement l'autoroute pour retenir les eaux s'il y avait, il y avait des barrages un peu plus haut et si les barrages débordaient, on retenait les eaux par l'autoroute.

985 J'ai vu aussi au Dakar des projets, eux, ils ont des pluies de cent millimètres à l'heure (100 mm/h) qui peuvent survenir, alors il y avait aussi des infrastructures comme ça qui servaient.

990 Alors c'est quand même peu de choses, mais il semble qu'il y ait des ouvertures, et je sais pas si ici, au Québec, il y a des projets aussi semblables.

PAR LE PRÉSIDENT:

995 Est-ce que vous croyez que ce genre de contrôle hydrique, si on veut, est-ce que ça peut être fait aussi avec la municipalité? Parce que bon, ce genre de mesures de bassin ou de gestion hydraulique, actuellement on a une autoroute que le ministère prévoit avec des bassins, mais il peut y avoir aussi d'autres mesures qui peuvent être mises en place par les municipalités, ou le gouvernement ou d'autres ministères.

1000 Comment est-ce que vous voyez ça, est-ce que c'est le rôle du ministère des Transports ou si ça doit être un projet, ça doit impliquer beaucoup plus d'organismes et de ministères?

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

1005 Ça, au départ, c'est un peu compliqué à comprendre, toute cette technicalité-là sur l'hydrogéologie, et à mon avis, moi, l'eau qui était retenue par le tracé Ouest, c'était l'eau des bassins qui allait être privilégiée, qui allait avoir un tracé privilégié dans les fossés et ensuite allait être recueillie dans ces bassins.

1010 Moi, à mon idée, j'avais l'impression que ça prenait autant de bassins en bas qu'en haut, parce qu'ils ne différaient que de dix pour cent (10 %) sur la longueur, et on voyait pourtant beaucoup plus de bassins en bas qu'en haut.

1015 Alors je me pose toujours la question, comment ça se fait qu'il y en a plus en bas qu'en haut, mais...

PAR LE PRÉSIDENT:

1020 Mais la question que je vous pose, c'est pas tout à fait ça. En fait, c'est que dans ce genre de gestion là, bon, le ministère des Transports qui est impliqué avec l'autoroute, mais il y a aussi les municipalités, il y a aussi d'autres organismes, d'autres ministères par exemple qui peuvent aussi intervenir à ce niveau-là.

1025 Comment vous voyez cette problématique-là, parce que dans la Beauce, c'est particulier, il y a beaucoup d'inondations, la question hydrologique, c'est un aspect très sensible dans le milieu, et comment est-ce que vous voyez, peut-être d'une façon plus globale, comment on pourrait régler ce genre de problème là.

1030 La route, c'est une chose, mais est-ce qu'il y aurait aussi d'autres mesures ou d'autres intervenants qui pourraient venir aussi s'impliquer dans ces discussions-là pour justement avoir une solution plus durable.

PAR Mme JOSÉE BILODEAU:

1035 Bon, j'y arrivais un peu, quoi. La ville de Beauceville a fait face à d'autres inondations et ses infrastructures, il semble qu'elles aient résisté, même à la pluie qu'on a eue dernièrement et celle de 2002, et donc, autre chose que ces bassins – c'est sûr que le développement résidentiel qui monte dans la vallée comme ça, alors toutes ces surfaces imperméables qui s'ajoutent, chacun canalise ses eaux, et l'initiative du COBARIC que chacun doit gérer ses eaux, elle est intéressante, mais je vois pas, non, comment faire autrement que ces bassins, j'ai pas vu d'autre chose, non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1045 Merci beaucoup, madame.

VILLE DE SAINT-GEORGES

1050 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous appelons maintenant monsieur Roger Carette, maire de la ville de Saint-Georges.

1055 Bonsoir.

PAR M. ROGER CARETTE:

1060 Monsieur le Président, madame la Commissaire, mesdames les personnes-ressources,
messieurs également, d'abord bonsoir. Deuxièmement, très cordiale bienvenue dans notre
ville.

1065 Nous sommes particulièrement heureux de l'information qu'on a eue tout à l'heure à
l'effet que vous étiez tous et toutes, vous vous étiez véhiculés par automobile pour venir ici.
Nous avons donc des témoins supplémentaires pour la qualité de ce qu'on a et qu'on appelle le
réseau routier de la Beauce. Nous sommes très heureux de ça et nous vous en sommes tout à
fait gré.

1070 Deuxième chose que je voudrais vous dire, c'est une considération très générale. J'ai
pas l'intention de lire le mémoire, je sais que vous l'avez lu avec beaucoup d'attention, j'espère
à tout le moins, je vais vous faire quelques considérations et je vais vous attirer l'attention sur
certaines pointes particulières.

1075 Première considération que je voudrais apporter, vous savez comme moi, vous êtes
autant observateurs du climat politique qui prévaut présentement, et c'est pas un présent de
quelques semaines, depuis quelques années au Québec, on a une très drôle de culture
politique présentement. C'est un peu dommage, vous allez me dire qu'il faut vivre avec, mais je
veux quand même placer toutes mes interventions sous le couvert de cette observation-là.

1080 D'abord, on est toujours en politique partisane, ce n'est pas bien; deuxièmement, il
arrive quelquefois qu'on est en situation de politique électoraliste, ce n'est pas bien non plus; il
arrive quelquefois que sur des problèmes de cette nature, les gens tentent de faire du
commerce d'influence, c'est pas bien non plus; et puis d'autres personnes tentent de faire du
sensationnalisme, ils essaient de ramasser des petites pointes ici et là, de picosser à gauche et
1085 à droite, et puis de faire des grosses déclarations.

1090 Je vais essayer d'éviter tout ça, et j'ai la naïveté de croire qu'encore la très grande
majorité des gens de mon pays – temps en temps, on s'appelle pays, nous autres, la Beauce –
les gens de la Beauce considèrent que l'autoroute, c'est d'abord avant tout et exclusivement
une infrastructure économique. C'est ce que nous avons tenté de vous démontrer dans le
mémoire qu'on vous a fait.

1095 Je sais, avant que vous me le disiez, que votre mandat ne porte que sur le segment de
la route du Golf à Beauceville à aller jusqu'à la 74^e Rue, tout à fait conscient de ça. Nous avons
interprété, quand vous nous avez dit et vous avez dit aux personnes-ressources de chez nous,
que le mandat était global, nous avons interprété que nous pouvions parler de d'autre chose
aussi.

1100 Deuxièmement, tout ce qu'on va dire au sujet de l'ensemble routier dont on parle dans
notre mémoire peut s'appliquer exactement de la même manière, que vous preniez le segment
de la route du Golf à aller à la 74 ou que vous preniez de la route du Golf à aller jusqu'à la route
204. C'est le même argumentaire, c'est la même analyse, et les jugements que nous portons,
et les exhortations qu'on vous fournit sont exactement les mêmes.

1105 Une autre chose que je voudrais vous dire, c'est que le grand nombre de personnes qui
sont ici et qui ont demandé de s'inscrire à votre chose, et je vous dis ça sans complaisance,
sans flagornerie, c'est que dans notre milieu, le BAPE a encore une très grosse réputation, les
gens vous croient capables de parler au gouvernement, de le faire comprendre après lui avoir
expliqué un certain nombre de choses.

1110 C'est pas une gémflexion, monsieur, que je vous fais, même si tout à l'heure, on va
vous demander cinq (5) affaires. Donc les gens vous font confiance, recevez ça.

1115 Et l'autre chose qu'on voudrait vous dire, si on parle de l'ensemble de ça, pour nous
autres, l'enjeu est global, et on pense que notre projet est réalisable, si la section dont on parle,
Beauceville-74^e est construite comme prévu, avec les budgets prévus et selon le calendrier
prévu, nous sommes capables, croyons-nous, de respecter ce qui nous fut dit avec
énormément de satisfaction par monsieur Michel Després, quand il a dit, au terme d'une séance
où il y a eu un petit peu de vagues mais pas plus importantes que ça, quand il a dit à Radio-
1120 Canada, on a le "tape", on a le texte, on a tout ce que vous voulez, quand il a dit publiquement
que l'échéance de 2010 était encore possible comme prévu. C'est important pour nous.

1125 L'autre chose que je voudrais vous dire d'entrée de jeu, nous on est d'accord avec le
tracé qui est sur notre territoire. Ça se dit bien, ça se résume vite, ça prend une ligne, on vous
l'a dit avant même notre rapport, on l'a dit au ministère, on l'a dit à monsieur Charest, on l'a dit à
notre ministre régional, on l'a dit à notre députée et on l'a dit à tout le monde, on est d'accord
avec le tracé. Ça peut pas être plus simple que ça, on se fie à ça.

1130 L'autre chose qu'on veut vous dire, c'est que pour nous autres, l'autoroute, c'est une
question d'équité et de justice. Nous estimons qu'en matière routière, on n'a pas ce qui nous
est dû au Québec, par rapport aux impôts que nous payons, au nombre de citoyens que nous
sommes et des contributions qu'on a apportées historiquement et actuellement à l'économie
québécoise. Justice et équité, on réclame ça.

1135 Deuxièmement, on réclame pour nos gens. Nous ne ferons pas parader de morts, on
les a enterrés. On réclame la sécurité et la fluidité sur notre route. C'est deux (2) mots qui se
traduisent très bien, et la plupart des régions du Québec sont servies d'un réseau routier qui
correspond à ces deux (2) critères-là.

1140 Troisième chose, on vous a expliqué dans le mémoire, je reprendrai pas tout ça, parce
qu'on n'est pas de nature brailarde, mais on est de nature à regarder par exemple ce qui se

1145 passe, nous savons ce qui se passe dans la Beauce présentement. On vous a donné toute une série de facteurs de désolation, mais on est quand même vivant. On va résister à ça, mais pour le faire, on a d'abord et avant tout besoin d'un réseau routier qui est à peu près aux normes des années deux mille au Québec, et non pas des années d'après la Deuxième grande Guerre qu'est terminée en 1945.

1150 Nous voulons donc avoir un réseau routier qui permet à nos entreprises de survivre et de se développer; par les temps qui courent, ils ont de la difficulté à faire les deux (2) choses, notre région bientôt sera là-dedans.

Je vous répète qu'on est d'accord avec le tracé chez nous, ce qui nous empêche pas de parler.

1155 L'autre chose que je voudrais vous dire, c'est que dans ce qui se passe à Beauceville, on n'a pas un mot à vous dire. On considère que le conseil municipal, c'est l'autorité légitime et compétente pour parler pour la municipalité de Beauceville. Ils doivent, comme nous, respecter le droit de réserve de certains de leurs citoyens et citoyennes, et je crois qu'ils le font.

1160 À Notre-Dame-des-Pins, c'est la même chose, nous considérons que le conseil municipal est l'entité légitime et légale pour parler au nom des citoyens, nous allons respecter ça. Nous, on demande le même respect, même si à l'occasion, des gens tentent de parler au nom de l'ensemble de la population de la ville de Saint-Georges.

1165 Première chose que je voudrais vous dire, c'est qu'on regrette, à moins que j'aie perdu quelque chose dans le courant de la semaine, les documents officiels de consultation, c'est encore ceux de février 2006. C'est ça qui est en dépôt à notre bibliothèque, c'est encore ça, on regrette que le ministère ait procédé ainsi, il y a pas de mauvaise foi là-dedans, il y a probablement une erreur de parcours importante.

1170 Là où il y a une grosse signification là-dedans, c'est qu'en matière de budget, en matière de tracé et en matière de type de construction, je vais juste prendre un exemple de ça, c'est que de Beauceville à aller à la 74^e Rue, tout est à deux (2) voies, et le budget est fait en fonction de ça.

1175 Quand ce fut déposé pour la première fois en 2004, nous, on est parti, il y a des gens qui sont allés négocier pour nous à Ottawa, ça a mal été. C'est pas grave, ils ont manqué leur coup, ça arrive dans la vie.

1180 D'autres personnes y sont allées par la suite avec le même tracé, le même budget de quatre-vingt-huit millions (88 M\$) annoncé, c'est tout ce qu'on avait comme instrument, la négociation a été un peu mieux. Les deux (2) ministres, monsieur Lapierre, monsieur Després, ont signé un papier comme de quoi au terme de ces discussions-là, il y avait quatre-vingts millions (80 M\$) sur la table de plus que ce qui était prévu pour atteindre Saint-Georges.

1185 Quatre-vingts millions (80 M\$) de plus pour atteindre Saint-Georges! Dans notre livre à nous autres, c'est la 204, et ça s'est signé le 29 avril 2005, au Centre des congrès de Québec. Voilà ce que je voulais vous dire premièrement.

1190 Deuxièmement, je reviendrai pas avec toute la nécessité du projet, le document du MTQ le démontre très bien, et les malaises dont notre économie est affligée, je peux les énumérer pour le bénéfice de mes gens et des gens de la région qui sont ici, mais je veux pas discuter de ça nécessairement avec vous.

1195 Vous savez qu'on n'est pas une région ressource, et ça nous fait mal, et ça fait très mal aux régions dites centrales au Québec, qui ne bénéficient pas de ça. Quarante pour cent (40 %) des salaires de nos usines qui compétitionnent avec d'autres, monsieur, c'est épouvantable. On n'a pas de fonds spécial, nous autres, pour aller piger des entreprises à Saint-Éphrem pour les amener chez nous, et on le ferait pas de toute façon.

1200 On est frappé de plein fouet par la crise du bois, pas nécessairement le bois d'œuvre parce que quand c'était le temps, des gens d'ici, sans faire de publicité et etc., ont fait les démarches requises, aussi bien à Ottawa qu'aux États-Unis, pour mettre nos scieries à l'abri de ça, onze (11) sur douze (12), parce qu'ils coupaient du bois qui n'était pas de terres publiques subventionnées.

1205 Mais on est touché parce qu'on a beaucoup d'entreprises qui font de la machinerie qui opère du bois, et ça, ça fait mal, parce que quand il y a pas de bois, il y a pas de coupe, il y a pas de sciage, le gars vend pas ses moulins à scie, il vend pas les remorques pour les tirer, et il vend pas ce qu'on appelle en mauvais français les "skidders" pour aller le chercher dans le bois. Et ça, ça fait mal chez nous.

1210 Il y aura peut-être gel du taux de taxe scolaire, on m'a dit que le gouvernement, Bill 43, va peut-être être appelé à faire des attermoiements là-dedans, mais c'est quand même gros. Pour une petite ville comme nous autres, elle est peuplée de grand monde, mais on n'est pas beaucoup, on est juste trente mille (30 000) personnes, de grandes personnes. Savez-vous comment ça coûte, ça? Huit cent mille piastres (800 000 \$), monsieur. S'il y a des attermoiements, le tiers, deux tiers ($\frac{2}{3}$), trois tiers ($\frac{3}{3}$), c'est fini.

1220 Ça fait mal à une économie comme chez nous, quand on n'a pas d'autoroute pour supporter le développement et la survie industrielle.

Vous allez me dire que c'est partout au Québec, c'est partout au Québec, mais ça s'ajoute aux autres choses que nous avons. En tout cas, je passe droit là-dessus.

1225 Tout ça pour vous dire que l'autoroute, pour nous autres, c'est une infrastructure économique, d'abord et avant tout, et on se fiche et on veut pas entendre parler ni de partisanerie, ni d'électorisme, ni de saisie de gens qui sont en mal de "comeback", de

"limelight", je sais pas le terme français. On veut quelque chose sur le plan économique, voilà. Et c'est aussi vrai pour la 74 à aller jusqu'à la 204.

1230

On a beaucoup parlé du calendrier de construction, je vous ai mis dans le rapport qu'on vous a envoyé par écrit des documents qui font état du fait que certaines personnes connaissaient ce qu'on appelle le calendrier 2002 ou bien le calendrier Landry.

1235

J'ignore si c'est important de fouiller, soit avec les cadavres, soit avec les calendriers passés, nous préférons vous parler du calendrier qui s'en vient. C'est quand même important, des gens ont reconnu que ce calendrier-là existait et ça commençait, en autant que notre bout est concerné, en 2004, et ça se terminait en 2010.

1240

Nous avons été fouiller dans les archives officielles de la Ville et dans les archives personnelles de notre ancien directeur général, d'anciens secrétaires trésoriers à la Ville, et on vous a mis des extraits de ça dans notre papier, qui font preuve que les gens connaissaient ça. Mais c'est pas important, je veux juste faire le point là-dessus pour permettre à plusieurs personnes de tourner la page.

1245

Je veux aussi vous dire, monsieur et madame, que quand un nommé Michel Labrie vous a donné une réponse, elle était vraie, sa réponse. Quand il dit, ça prend tant de mois pour faire de l'arpentage, tant de mois pour les plans, tant de mois pour l'expropriation et tant de mois pour les plans, la construction, excusez, c'est un homme qui connaît son métier, c'est un homme qui l'a exercé dans une autre région, qu'ici ça fait pas longtemps qu'il l'exerce.

1250

C'est vrai que si tu additionnes tout ça, à partir de la date où nous sommes, quand vous aurez fini votre neuf (9) ou treize (13) mois, le ministre aura décidé, le délai pourrait être de huit (8) ou neuf (9) ans.

1255

À moins que, et on y reverra quand vous me ferez signe que j'ai assez parlé, à moins que monsieur Després, à votre recommandation, accepte une chose qu'on veut lui dire. Mais ce que je veux vous dire, c'est que monsieur Labrie, pour nous autres, il a dit quelque chose qui était vrai.

1260

On est extrêmement fier, et on l'a noté, et on va faire encadrer ça, monsieur, de la déclaration de Michel Després; c'est un homme d'honneur, selon nous, c'est un homme qui a une parole, et qui a dit le lendemain, à Radio-Canada, c'est la deuxième fois que je le dis mais je l'ai dit à peu près cinq (5) fois par jour depuis que monsieur Després a fait la déclaration, que l'échéance de 2010 était toujours possible comme prévu. On l'a marqué quatre (4) fois dans le mémoire, et la fois la plus importante, c'est des grosses lettres noires soulignées. C'est parce qu'on n'avait pas ni rouge, ni bleu, parce qu'on aurait mis ça de couleur!

1265

1270

Deuxième requête donc, nous vous demandons, nous vous demandons, nous vous demandons, parce qu'on a confiance que vous serez écoutés si vous parlez comme ça, nous

vous demandons de signifier au promoteur, par monsieur Després et le directeur régional sans doute, qu'il doit établir un échancier spécial pour amener l'autoroute jusqu'à la route 204 chez nous. On pense que vous êtes capables de faire une recommandation comme ça, et la faire d'une façon très ferme. C'est notre deuxième demande.

1275

J'achève, on en a cinq (5). L'autre chose, le budget du projet. Il fut déposé, lors des questions-réponses, il fut déposé un document qui était budget du projet, qui portait à cent quarante-huit millions de dollars (148 M\$).

1280

Ce que je veux vous dire là-dedans, si à un moment donné, que ce soit avant ou après les négociations qui ont eu lieu au fédéral et ensuite entre monsieur Després et monsieur Lapierre, il y a eu des embellis dans le tracé d'autoroute entre le club de golf et la 74^e Rue à Saint-Georges, on s'en fiche! Si Beauceville a obtenu des embellis, tant mieux pour eux autres. À condition expresse que ce soit pas pris dans le budget originellement prévu, et puis deuxièmement, que ce soit pas pris dans le quatre-vingts millions (80 M\$) qui s'est ajouté pour atteindre la route 204, comprenez-vous.

1285

Et ça, ça s'applique à tous les embellis dont on peut parler, que ce soit le quatre (4) voies qui, à un moment donné, est apparu comme ça et qui n'est pas là-dedans, si c'est requis, je vais aller vous montrer le plan, il est pas là et il est daté de février 2006, il est pas là, il est là présentement dans les choses verbales qu'on nous dit. "So what", qu'on leur donne, ils l'ont discuté, ils l'ont négocié; mais pas avec le budget qui est prévu pour se rendre à la 204, et pas en retardant le calendrier, que c'est prévu que ça arrive chez nous en 2010.

1290

1295

Comprenez-vous la philosophie avec laquelle on poigne ça, nous autres, c'est comme ça qu'on prend ça.

1300

On a cru, quand les discussions ont été menées, en 2004, on a cru que le budget de quatre-vingt-huit millions (88 M\$), c'était vrai. Les gens nous disaient, tu en as pas assez. Les gens nous ont dit, et on a respecté ça, on a ajouté les œuvres à la foi que nous avons, on a piqué à Ottawa et plusieurs fois, et on est allé aux anciennes écuries de monsieur Molson, à Montréal, vous connaissez ça, Place d'Youville à Montréal, pas le carré d'Youville à Québec, on est allé négocier. C'est un paquet de ministres qui se tiennent là, et c'est encore comme ça aujourd'hui. Et finalement, ça a abouti à ce qu'il y a là.

1305

Et quand je vous dis ça, "on", je veux répéter, parce que j'ai pas mal de gens de ma municipalité ici, et j'apprécie leur présence en passant, je veux dire que c'est Claude Drouin qui est allé chercher ça. Les clés, les clés, les clés! Le dossier technique, il m'avait dit, fais-le! Comprenez-vous ce que je veux dire, donc le budget.

1310

L'autre chose, et ça c'est la grosse demande, et je sais que vous êtes capables, vous vous êtes informés de qui j'étais sans doute, vous avez fait votre petite enquête, moi j'ai fait la mienne à votre sujet, vous êtes des gens respectés par les gouvernementaux, vous êtes

1315 capables de faire comprendre, de faire connaître, de faire comprendre qu'il y a une méthode pour monsieur Després de respecter son affaire, il y en a qu'une seule, c'est que dès que vos audiences sont finies, peut-être avant même votre rapport officiel, parce que votre rapport officiel va surtout porter sur Beauceville, je viens de vous répéter, au nom des gens de ma communauté, que nous autres le tracé qui existe, que le ministère le fasse, on leur a dit oui.

1320 On a même aidé les gens de Genivar d'aller négocier avec des gens qui avaient une maison ici, une maison là, ils proposaient pas assez d'argent pour la déplacer, on a fourni du personnel de la Ville pour faire ça, monsieur, et ça va bien, il reste plus rien qu'un cas, et quand je verrai le monsieur de Genivar, on va lui en parler et s'il faut, je vais aller négocier avec lui. On a fait ça.

1325 Il y a une méthode selon laquelle monsieur Després peut livrer le stock qui a créé de l'espoir chez nous et qui nous laisse croire que c'est pas partisan, son affaire, et que c'est pas électoraliste non plus. Et un gars comme monsieur Després, il a pas besoin de se faire voir sur la une des journaux, et puis à la TV, des affaires de même, pour avoir l'air pas pire. C'est un homme qui est "trusté" au Québec, qui est respecté.

1330 Comprenez-vous ce qu'on veut dire là, le moyen, c'est le multipoint. Dans des discussions qu'on a eues, dans des discussions que nous avons eues, quand on a été appelé à aller rencontrer monsieur Després, ça nous plaisait "just so and so", parce que ça avait des connotations politiques un peu, mais c'est pas grave, on est allé, on est allé pour dire merci à monsieur Després d'avoir fait cette déclaration-là.

1340 Et il a ajouté, après avoir vérifié son sous-ministre Loranger, que le système de chantier multipoint, il est possible, autant pour Saint-Georges-de-Beauce et la Beauce au complet qu'il est possible pour Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1345 Multipoint, c'est pas compliqué! Ils ont fait ça pour passer à travers la Manche; la Manche, quand ils ont fait un canal en dessous, ils ont commencé en France, ils ont commencé l'autre bord et à un moment donné, ils se sont rencontrés, un quart de pouce ($\frac{1}{4}$ po) de distance entre gauche-droite et pas de quart de pouce ($\frac{1}{4}$ po) de distance "up and down".

1350 Vous pensez pas qu'on n'est pas capable de commencer notre autoroute, qu'on est d'accord avec, avec le carrefour giratoire sur la 204, et aller jusqu'au pont 2 ou le pont Neuf, il y en a qui appellent le deuxième pont de la Famine le pont Neuf, d'autres appellent ça le pont 2, on peut commencer là aussi. On peut même commencer aux limites de Notre-Dame-des-Pins et après ça, ils commencent comme ça et ça se rejoint.

1355 Même au Québec, on n'invente pas quelque chose quand on dit ça. Ils font la route du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme ça, moi je le sais pas, je passe là et je regarde ça vite, je me demande pourquoi mais en tout cas, j'ai pas de jugement à porter là-dessus, je sais qu'il y a à

peu près huit (8) à dix (10) points de départ de chantier, je suis certain que les ingénieurs vont faire que ça va tout se rencontrer à un moment donné, comprenez-vous.

1360 C'est ça qu'on demande, on demande que vous disiez ça. On pense que vous allez être crus, si vous dites ça. Si c'est des fois des maires, quelqu'un qui leur picosse après, bien, peut-être qu'il est très égoïste, qu'il voit rien que son village, etc. Mais si vous autres, vous le dites et vous trouvez que ça a du bon sens, ça va être je crois très crédible.

1365 Et c'est pas rien que le chantier qui peut être multipoint. Les plans peuvent être faits multipoints. Il y a des gens, on a eu l'information, je crois qu'elle a été dite ici par quelqu'un, on a eu l'information que les compagnies qui vont recevoir des mandats de dessiner, ils ont déjà été avisés, toi tu vas avoir le mandat de la route du Golf à aller jusqu'à la sortie de Beauceville, je crois, l'autre de la sortie de Beauceville à aller jusqu'à la 74, et l'autre compagnie, 74 à aller à 204. Ils le savent déjà.

1370 Si à un moment donné, dans notre secteur, les choses sont prêtes, cuites, attachées, pourquoi le ministre dit pas, et ce serait une preuve de bonne considération pour nous, et puis c'est pas partisan, et puis c'est pas électoraliste, etc., ça rapporte peut-être pas de vote mais ça rapporte beaucoup de respect, tu commencerais tes plans et c'est là que ça passe.

1375 Comprenez-vous, les plans peuvent être faits comme ça, même les acquisitions peuvent être faites comme ça.

Moi, je sais que la compagnie Genivar, présentement, a discuté avec plusieurs propriétaires touchés un peu par le tracé qui nous a été fait, ça va bien dans presque toutes les discussions. Il y en a une que c'est un petit peu plus dur, mais c'est pas plus grave que ça. Bon ça, c'est la quatrième demande qu'on vous fait.

1380

Et on sait que vous êtes capables d'en poigner une cinquième, on va vous en passer une autre! Dans le secteur de la 74 à aller à la 204, ce qui n'est pas explicitement dans votre mandat, littéralement écrit, mais psychologiquement ça y est, et avec une déclaration que vous avez faite, ça y est, et dans la manière qu'on voit ça, je pense que ça fait partie de ça aussi, l'étude d'impact est terminée, à peu près au moment où la neige a fondu ce printemps, elle fut déposée chez monsieur Béchard.

1385

Les experts, ces messieurs-là, une gang d'ingénieurs, et des hydrologues et etc., ils ont posé toute une série de questions à la firme que le ministère des Transports avait retenue pour faire son étude d'impact. À notre connaissance, depuis au moins à peu près le solstice d'été, 21 juin, les réponses ont été données.

1390

Ce qu'on vous demande de faire, monsieur le Président, madame, sous votre signature, recommandez donc à monsieur Béchard de donner le certificat de recevabilité, afin que le ministère des Transports, par son directeur régional, monsieur Labrie, et si monsieur Després

1395

veut venir, il viendra ici, ça va nous faire plaisir de l'accueillir, vienne faire les rencontres de consultation.

1400

Vous êtes capables, si vous voulez, si vous trouvez que ça a de l'allure, écrivez à monsieur Béchar, de votre qualité, vous avez des qualités, quasiment des pouvoirs de juge, nous recommandons, monsieur Béchar, de l'émettre, le câline de papier. Ça s'appelle un certificat de recevabilité, il aurait pu être reçu.

1405

Je veux pas chialer après le monsieur, il a de l'ouvrage par-dessus la tête! Je veux pas chialer après, mais pour moi, ils ont perdu notre papier, il a perdu une réponse. Il y a une grosse question, il y a un paquet de roc, je me rappelle pas comment de millions de tonnes de roc en remblai-déblai, c'est la dernière question qui a été répondue.

1410

Voilà ce que je voulais vous dire, monsieur, on vous a donné une série d'annexes, on vous exhorte, monsieur le Président, madame la Commissaire, de comprendre, de faire connaître et de faire comprendre que notre région mérite un réseau routier au niveau des standards québécois, on est en 1948, après la Deuxième grande Guerre. Vous en avez fait l'expérience en montant ici, on est content que vous ne soyez pas venus en avion.

1415

On fonde beaucoup d'espoir sur vous autres, merci de votre belle attention. J'espère que vous allez retenir nos cinq (5) demandes.

1420

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1425

Peut-être une petite précision, en fait d'entrée de jeu, vous avez parlé des participants qui voulaient s'inscrire en grand nombre, ce que je peux vous dire, c'est évident qu'on a un horaire à suivre, on a un certain nombre de personnes inscrites déjà, si jamais il y avait des gens qui veulent quand même donner leur point de vue, ça peut être fait par écrit, ça peut être un petit mot envoyé au Bureau par courriel, par fax. Donc on est ouvert à recevoir aussi des positions, même si on les entend pas tous verbalement, on considère autant les documents qui sont déposés de façon écrite que de façon orale.

1430

Mais par contre, on vous donne une semaine pour le faire. Donc j'accepterai les positions des gens d'ici une semaine. Alors peut-être que vous pouvez dire ça à vos citoyens.

1435

PAR M. ROGER CARETTE:

Mais vous avez lu notre papier, là, vous?

PAR LE PRÉSIDENT:

1440

Absolument.

PAR M. ROGER CARETTE:

1445

Faites-moi pas peur, là!

Je vais répéter votre avis lundi soir au conseil.

PAR LE PRÉSIDENT:

1450

Mais une semaine pour les gens, mais s'ils veulent nous transmettre leur position, il y a aucun problème. Mais on peut pas tous les entendre ce soir, c'est évident.

Madame Journault a des questions pour vous, monsieur.

1455

PAR LA COMMISSAIRE:

Oui, merci.

1460

Monsieur Carette, vous avez commencé votre présentation en soulignant la qualité déficiente de la route 173.

1465

Je vais vous demander justement comment vous voyez ça, en tant que maire de Saint-Georges, parce que vos gens voyagent, vont voyager vers le nord, vont continuer même avec l'arrivée éventuelle de l'autoroute à circuler sur la 173, vos industriels aussi peut-être continuer à prendre la route 108, parce qu'on nous a dit que c'était une voie importante aussi pour les utilisateurs, est-ce que vous souhaiteriez avoir un plan d'action pour voir qu'est-ce qui va se faire concrètement pour ces voies-là aussi.

1470

PAR M. ROGER CARETTE:

Peut-être que si, mais je craindrais beaucoup que pour plusieurs, ce soit une distraction pour nous faire oublier l'autre gros projet.

1475

Sur la 73, vous savez, on a un gros problème, on l'a vécu il y a une couple de semaines, à un moment donné on pouvait pas sortir de Saint-Georges. Si on avait eu une grosse "bad luck", on aurait dû appeler l'hélicoptère de monsieur Charest pour venir chercher notre malade à l'hôpital. C'était bouché!

1480 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Mais moi, c'est pas une diversion, c'est justement, on vient pas souvent dans la région, et puis c'est arrivé dans d'autres endroits qu'on parle, justement dans nos rapports, des problèmes qui existent déjà sur les routes présentes.

1485

Alors si on vous pose cette question-là, c'est pour avoir votre opinion, parce qu'on a un chapitre spécifiquement consacré sur les messages qui nous sont livrés, alors c'est ça qu'on aimerait vous entendre ce soir.

1490 **PAR M. ROGER CARETTE:**

Le citoyen de Beauceville, qui a répondu à la première question, il a dit, d'abord s'ils bouchaient les trous, ce serait pas pire; avec de l'asphalte chaude, ce serait déjà mieux.

1495

On a eu un monsieur qui a pris une décision, à qui on rend hommage aujourd'hui. À un moment donné, on était tout simplement, excusez le mot, on était écoeuré, monsieur, de la situation qui prévalait; nous autres, on appelle ça le sentier de cheval. Et le boulevard Lacroix, ce qui se passe en face de l'hôtel de ville, si quelqu'un vous parle du boulevard Beyrouth, c'était ça. Heureusement que quelqu'un a pris une décision courageuse à un moment donné, il a tout ramassé les résidus de budget qu'il y avait, il a quêté ça dans d'autres directions régionales, et il nous a fait un peu d'asphalte.

1500

Le principal problème, c'est de mettre la route sécuritaire, en autant que le fond est concerné. Il y a, par ailleurs, des problèmes de sécurité avec les courbes puis etc.

1505

Monsieur Poulin je pense, en tout cas un citoyen de Beauceville en quelque part, le monsieur qui a parlé en premier, pour moi, il y a pas d'année où il y a pas trois-quatre (3-4) morts, sur cette route-là. Si on était à Québec, ils nous passeraient ça à la une du journal, première nouvelle du matin, et ce serait un scandale.

1510

PAR LA COMMISSAIRE:

D'accord.

1515

Alors est-ce que vous souhaiteriez avoir un plan de match, qu'on puisse savoir qu'est-ce qu'on va avoir comme aménagement d'ici cinq (5) ans, par exemple.

PAR M. ROGER CARETTE:

1520

Oui, un plan de match, à condition que ce soit pas quelque chose pour nous faire oublier que l'urgence, c'est route 204, 2010. On veut bien l'avoir.

PAR LA COMMISSAIRE:

1525 D'accord.

Ma deuxième question concerne le budget. Il semble que vous êtes inquiet parce que, bon, il y a une promesse d'investir quarante millions de dollars (40 M\$), le projet maintenant est à un coût supérieur. On a eu des réponses du ministère des Transports qui expliquent très bien
1530 pourquoi les coûts ont augmenté, d'ailleurs.

Mais est-ce que vous vous attendez à ce qu'il y ait des déclarations ou des engagements politiques qui seraient au même niveau que celles qui ont été faites par rapport au budget de quatre-vingts millions (80 M\$).
1535

PAR M. ROGER CARETTE:

Bien moi, je crois, madame, que si monsieur Després, à qui vous allez adresser votre recommandation, s'il dit, oui j'accepte de la faire selon les choses qu'on s'est engagé de faire, et
1540 c'est encore 2010 que je tiens, il va donner à ses fonctionnaires des mandats budgétaires capables de supporter les réalisations qu'il considère.

Si, à un moment donné, ce qu'il construit entre la route du Golf et disons les limites de Notre-Dame, ça coûte beaucoup plus cher que ce qui avait été prévu en 2004, c'est pas compliqué, que monsieur Després aille chercher l'argent; s'ils en font plus là, il y a personne de
1545 Saint-Georges-de-Beauce qui va chialer là-dedans. Ils l'ont eu à Beauceville, c'est "so much". Temps en temps, ils nous ont fait étriver un peu parce qu'ils introduisaient des délais de calendrier, mais on n'a jamais chialé parce qu'ils avaient de trop belles choses.

J'ai jasé avec monsieur mon ami Jean-Guy Bolduc, tantôt, et il va vous arriver avec des affaires, on supporte leur patente. Mais le gouvernement du Québec, et ça vous avez, d'après moi, vous avez le statut nécessaire pour leur dire, vous devez mettre l'argent des choses que vos fonctionnaires ont acceptées.
1550

Ici, il circule un drôle de papier, de ce temps-ci, à Saint-Georges, en tout cas peut-être que quelqu'un vous l'a donné, il y a quelqu'un qui a lancé ça et ça a l'air qu'il est vrai, c'est que bon, il a été accepté beaucoup de choses qui allaient au-delà du plan original en termes de budget, pour le segment club de golf de Beauceville à la sortie de Beauceville. "So what"! Que c'est que vous voulez que ça nous fasse! À condition que le gouvernement met l'argent et
1560 retarde pas notre segment à cause de ça.

Vous fronchez les sourcils à ce papier-là, si je le trouve, demain je vous l'apporte, monsieur.

1565 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Oui. Ma troisième question, et je vais l'adresser à tous les maires des municipalités qui vont venir témoigner en deuxième partie, on a entendu, en première partie, que les avis de projets, c'était pas public.

1570

Moi, j'aimerais savoir, un maire qui souhaite que justement, on fasse de la politique de gestion, qu'on ait une vision d'ensemble, est-ce que vous souhaiteriez savoir qu'est-ce qui s'en vient dans votre municipalité, qu'est-ce qui toucherait votre municipalité avant que les études soient faites, lorsqu'il s'agit, je précise, de projets publics qui seraient réalisés avec des deniers publics.

1575

Est-ce que vous pensez que ce serait une bonne approche, dans une vision démocratique.

1580 **PAR M. ROGER CARETTE:**

Deux-trois (2-3) affaires là-dessus. D'abord d'évidence, c'est oui; si vous posez la question, c'est sûr que la réponse, c'est oui. Nous autres, à notre petite dimension, on est une ville formée de très grandes personnes, mais on n'est pas beaucoup de grandes personnes, on est juste trente mille (30 000).

1585

Mais quand on a des gros problèmes, pour ce qui est nous autres des gros problèmes, on garroche la baloune en l'air et là, on se promène dans les gens et on écoute. On dit, il y a tu besoin d'une deuxième glace à Saint-Georges, et là on écoute, on se promène, on se promène, on se promène; il y a tu besoin d'un terrain de soccer plus que l'autre. On dit ça.

1590

Et c'est la même approche que ceux dont vous parlez, des avis de projets. Moi, je pense que c'est oui.

1595

Mais si vous posez la question pour dire qu'il y a pas eu d'avis de projet en autant que l'autoroute est concernée, il faudrait recommencer avec l'avis de projet, mon opinion, c'est que vous devriez pas dire une affaire de même.

PAR LA COMMISSAIRE:

1600

Non, c'est pas ça.

PAR M. ROGER CARETTE:

1605

C'est correct, vous êtes bien fine, madame, j'apprécie ça. C'est correct, ça!

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est bien, monsieur Carette, donc ça termine avec vous.

1610

PAR M. ROGER CARETTE:

C'est de valeur, parce que je commençais à m'habituer à vous autres, j'étais à l'aise avec vous autres.

1615

PAR LA COMMISSAIRE:

On peut revenir!

1620

PAR M. ROGER CARETTE:

Je vous remercie beaucoup, et comme quelqu'un me disait, je pense les intervenants précédents, je pense que tout le monde apprécie la très grande attention avec laquelle vous écoutez ce qu'on vous dit.

1625

Mais je veux vous répéter, madame, monsieur, prenez le grand nombre de personnes qui sont ici et puis qui vous ont envoyé des mémoires comme étant un message de confiance. Vous n'êtes pas brûlés, le BAPE, dans un pays comme la Beauce, les gens vous croient capables de parler franchement au gouvernement, et celui-ci est prêt à en prendre.

1630

Bonne soirée, et je vous reverrai demain après-midi!

PAR LE PRÉSIDENT:

1635

Merci, bonsoir.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS

1640

PAR LE PRÉSIDENT:

J'appellerais maintenant le maire de Notre-Dame-des-Pins, monsieur Viateur Boucher.

1645

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

Madame, monsieur, pour ne pas me créer trop d'obligations, je vais prendre la chaise voisine de monsieur Carette. Alors inutile de vous dire que je fais miennes les paroles de monsieur Carette, cependant je m'oblige pas à les répéter.

1650 Je vais aller tout simplement, vous savez où est située j'imagine Notre-Dame-des-Pins, entre Saint-Georges-Beauceville, on a une petite municipalité toute petite à caractère résidentiel, mille cinquante quelques personnes.

1655 Alors c'est tout simplement un rappel des démarches qui ont été effectuées depuis les deux (2) dernières années concernant le trajet à Notre-Dame-des-Pins.

J'ai signalé la situation à trois (3) reprises, dans des réunions avec le MTQ, nous avons écrit à un moment donné une lettre, par résolution, à monsieur André Caron, lui signifiant que nous trouvions que le tracé actuel était trop près du noyau urbain à Notre-Dame-des-Pins.

1660 Notre développement est extrêmement difficile, nous sommes dans une phase où il y a beaucoup de construction, on a un nouveau petit développement chez nous, beaucoup de construction, vingt-cinq (25) constructions dans deux (2) ans, c'est beaucoup pour la grosseur de la municipalité.

1665 Alors si on vient vers Saint-Georges, on est bloqué par le MAM et l'Environnement; si on s'en va vers l'ouest, on arrive dans la rivière Chaudière; vers Beauceville, c'est impossible. Et la seule direction qu'on pouvait prendre avec notre développement, ce qui est amorcé d'ailleurs, c'était vers l'est. Et puis là, on va être bloqué par l'autoroute.

1670 Il y a des gens qui sont en train d'acheter des terrains, présentement, et puis je pense, en toute honnêteté, qu'ils ne sont pas au courant du tracé de l'autoroute, parce qu'ils achèteraient pas de terrain là. La route va passer juste au-dessus du toit de leur maison, pas dessus, bien sûr, mais ils vont voir le toit des maisons. C'est très très près.

1675 Il y aurait eu possibilité de l'envoyer un peu plus loin, à notre demande, mais ça a jamais été – c'est la première fois que je le dis et qu'il y a quelqu'un qui m'écoute. Je l'ai dit à plusieurs reprises, mais on est toujours, on a été quantité négligeable. Alors c'est la situation que l'on vit.

1680 On vous a également averti qu'on a un réseau, on a été en recherche d'eau potable, à Notre-Dame-des-Pins, pendant dix-douze (10-12) mois, ça a coûté cent huit mille dollars (108 000 \$), un budget de six cents mille (600 000 \$), c'est quand même considérable. Et on a dû s'en aller finalement dans un rang, à Notre-Dame-des-Pins, dans le rang Saint-Charles, pour s'approvisionner en eau. Et notre conduite passe où le tracé de l'autoroute.

1685 Je pense qu'au point de vue technique, il y a pas de problème, le ministère des Transports, mais on voudrait avoir une garantie, on voudrait être sûr d'avoir accès à notre réseau. On est en train de régler ces problèmes-là, ça a été très onéreux, on a été ciblé et on a dû faire des travaux, alors on voudrait pas être handicapé par l'autoroute, bien sûr.

1690 Il y a également, c'est un détail pour Notre-Dame-des-Pins, encore une fois, mais on nous a signalé, à un moment donné, qu'on allait avoir une route qui s'appelle la route Veilleux,

1695 route Pierrette, à Notre-Dame-des-Pins, qui reviendrait comme entretien à la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins. C'est une route collectrice entre la 173 et la 275, qui passe à Saint-Benjamin, qui est entretenue par le ministère des Transports. Et on ne voudrait pas être obligé, la pente est très très abrupte, et c'est long, c'est dispendieux, on voudrait que ce soit le statu quo, tout simplement.

1700 C'est uniquement cette question de tracé qui nous préoccupe. On voudrait pas que dans vingt (20) ans d'ici, les gens qui seront en place aillent voir ça et qu'ils disent, ils auraient dû se réveiller à ce moment-là. Alors je le fais, je l'ai fait depuis deux (2) ans, et puis justement, comme je vous l'ai indiqué, je vais enregistrer mon mémoire auprès de la municipalité, pour que ça reste là.

1705 Et puis je ne veux pas, comme je l'ai indiqué, porter l'odieux de cette décision qui, d'après nous, on a parlé à plusieurs personnes à la municipalité, pas uniquement le conseil, mais d'après nous, c'est pas l'endroit idéal pour installer.

1710 On m'a répondu, d'une façon très cavalière, la dernière fois, qu'on ne pouvait pas mettre l'autoroute à Saint-Prospér. Vous savez qu'on n'a pas de frontière commune avec Saint-Prospér, c'est pas une réponse qu'on fait à quelqu'un, on n'est pas d'accord avec ça.

1715 Et je termine, ça va être aussi bref que ça, avec un point majeur positif, j'amène du positif, surprenant, alors je vous en fais une lecture très rapide pour terminer!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6)

Fin de la lecture (Page 6, fin)

1720 Je vous remercie, madame, monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1725 Merci monsieur Boucher. Peut-être quelques questions.

Pour bien comprendre le développement actuel, donc ce qu'on comprend, c'est que le tracé actuel pourrait nuire, en fait vous limiterait dans votre développement au niveau de la municipalité.

1730 Tantôt, vous parliez de gens qui développaient, qui étaient pas encore informés. Est-ce que vous parlez du chantier qui serait sur la route Bernard?

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1735 C'est parallèle à la route Bernard, c'est la 35^e Avenue.

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a des travaux qui se font actuellement, sur la route Bernard?

1740 **PAR M. VIATEUR BOUCHER:**

C'est ça, exactement, monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1745 On parle de ces gens-là?

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1750 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1755 Donc c'est un projet quand même assez important.

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1760 Oui, c'est une prolongation de la 35^e Rue. La route Bernard, c'est la 34, et il y a une route qui vient juste de se développer, 35, qui est parallèle, et qui s'en va vers le rang Saint-Charles, vers Saint-Simon. C'est justement cet endroit-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1765 Mais est-ce que le promoteur le sait qu'il va y avoir un projet, est-ce qu'il est au courant?

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1770 Il y en a plusieurs qui ont entendu parler de l'autoroute, mais ils savent pas, officiellement, qu'elle va être si près.

Ou le promoteur, entre guillemets, je sais pas s'il l'ignore ou il le sait, mais c'est les gens qui achètent les terrains, là.

PAR LA COMMISSAIRE:

1775 Quand ils vont à la Municipalité, il y a pas des mesures qui pourraient être prises...

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1780 Bien sûr, madame, bien sûr.

PAR LA COMMISSAIRE:

1785 ... pour les informer.

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

Oui, bien sûr.

1790 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Parce qu'on a passé par là aujourd'hui, on voyait qu'il y avait beaucoup de travaux en cours, justement tout tout près du lieu où serait l'autoroute.

1795 **PAR M. VIATEUR BOUCHER:**

Oui. Il y a le tracé de l'autoroute qui est affiché dans le bureau municipal, et puis les gens qui souhaitent le voir, il y a aucun problème, ça nous fait plaisir de leur montrer ce fameux tracé.

1800

PAR LE PRÉSIDENT:

Et puis le déplacement de l'axe entre le rang Saint-Charles et le rang Léry, c'est quoi les conditions du milieu dans ce secteur-là, est-ce que vous connaissez assez, est-ce que c'est vallonneux, est-ce que c'est accidenté, en termes de topographie?

1805

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

Je vais vous dire, monsieur, c'est à peu près le même relief que là où est le présent tracé.

1810

PAR LE PRÉSIDENT:

Et c'est agricole aussi?

1815

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

Oui, forestier, couvert forestier et agricole.

1820 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et ça, vous avez amené cet élément-là durant les réunions avec le ministère, et puis ça a jamais été considéré?

1825 **PAR M. VIATEUR BOUCHER:**

Voilà!

1830 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Je pose la question que j'ai annoncé qui serait posée à tous les maires, justement, s'il y avait une directive qui était faite qu'à l'avenir, les avis de projets des ministères, lorsqu'il y a un ministère des Transports par exemple ou une société d'État, étaient rendus publics au niveau de la municipalité, est-ce que ça vous aiderait dans votre gestion pour dire justement aux gens, bien attention, il y a peut-être quelque chose qui s'en vient là.

1835 **PAR M. VIATEUR BOUCHER:**

C'est bien sûr, madame, bien sûr, bien sûr.

1840

PAR LA COMMISSAIRE:

Et puis au niveau de la consultation sur les choix de tracé, de corridors...

1845 **PAR M. VIATEUR BOUCHER:**

Oui.

1850 **PAR LA COMMISSAIRE:**

... une société d'État a déjà recommandé, en commission parlementaire, que la consultation du BAPE se fasse plus tôt dans le processus, ce qui a été demandé aussi depuis longtemps par le rapport Lacoste, notamment, il y a dix-huit (18) ans.

1855 Il y a quinze (15) ans, justement, il y avait eu une proposition à l'effet que la consultation, au niveau des choix des corridors, ça devrait se faire plus tôt dans le processus, et par la suite, il y aurait moyen de faire des ajustements pour mitiger ou réduire les impacts, et atténuer les impacts.

1860 Comment vous voyez ça, cette proposition-là?

PAR M. VIATEUR BOUCHER:

1865 Bien madame, je pense que ce serait l'idéal. Si on avait pu se prononcer avant, et il y avait quelqu'un qui se serait donné la peine de nous écouter, on aurait pu faire valoir nos idées, notre demande.

PAR LA COMMISSAIRE:

1870 Je veux juste souligner, parce qu'il y a toutes sortes de dates qui circulent partout, les consultations du BAPE, c'est quatre (4) mois, c'est pas neuf (9) mois, c'est quatre (4) mois, alors lorsqu'on fait une consultation, on n'a jamais excédé d'une journée le mandat qu'on a. Donc c'est quatre (4) mois qu'on prend.

1875 C'était juste un point d'information. Ça va.

PAR LE PRÉSIDENT:

1880 Merci beaucoup, monsieur Boucher.

Nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes.

1885

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD**

1890

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous allons inviter maintenant madame Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud, à s'approcher.

1895

PAR Mme DIANE LEBLANC:

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame Journault.

1900

Pour ne pas faire de jeu de mot, je vais dire que je vais rester "high road", ce soir, en vous faisant ma présentation.

LECTURE DU MÉMOIRE

1905

Fin de la lecture (Page 1, fin du troisième paragraphe, "... la 175.")

La 185. Bref, il y en a beaucoup.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, "Lorsqu'il est question...")

1910

Fin de la lecture (Milieu du premier paragraphe "Recommandation", "...d'entre nous")

Les gens sont inquiets de ces retards et ne demandent qu'à être rassurés à l'effet que ces audiences publiques ne remettront pas en question la nécessité d'une autoroute.

1915

Le gouvernement que je représente et la population que je représente est claire, nous en appelons d'une volonté commune à poursuivre cette démarche dans les plus brefs délais.

1920

Deux (2) options ont fait l'objet d'une étude d'impact, soit le tracé Est et le tracé Ouest, dont le tracé longe la municipalité de Beauceville. C'est d'ailleurs l'objet de l'audience publique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Le ministère...")

1925

Fin de la lecture (Fin du mémoire)

Et à titre d'information, un point d'information que je veux faire, parce que la question a été soulevée, concernant le tracé 74^e Rue à la route 204, on vous a demandé d'émettre le certificat de recevabilité, on a demandé au ministre de l'émettre le plus rapidement possible, je peux vous dire qu'à votre calendrier du BAPE, il est prévu que les consultations se feront en janvier 2007.

1930

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

1935 Merci beaucoup, madame.

1940 Peut-être une question, vous soulevez la problématique de toutes les inondations, est-ce qu'il y a des projets ou des mesures qui sont envisagées actuellement pour régler la problématique, est-ce qu'il y a des choses qui sont discutées, soit au gouvernement, soit dans le milieu, des projets qui permettraient peut-être de réduire la problématique.

PAR Mme DIANE LEBLANC:

1945 En raison de la topographie du terrain, en raison de la topographie également de la rivière Chaudière, c'est la complexité même de la rivière Chaudière qui fait défaut.

1950 Il faut savoir que c'est une rivière qui coule d'abord du sud au nord, alors en partant, on a un problème au niveau des inondations printanières, puisque ça dégèle plus vite au sud qu'au nord.

1955 Il faut savoir aussi qu'au niveau de la dénivellation de la rivière Chaudière, la rivière est plus haute à Lac-Mégantic qu'elle l'est à Saint-Georges; automatiquement, des embâcles se produisent à chaque année. C'est très difficile d'éviter une situation comme celle-là, en raison du contexte particulier de la topographie du terrain.

1960 Alors pour la 173, c'est le même problème. Il faudrait déplacer la route 173, si on veut vraiment éviter tous les problèmes routiers qu'on connaît à cette époque-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965 Donc, c'est pour ça qu'en fait, l'autoroute servirait de lien d'urgence, si on peut dire, aussi, dans les cas d'inondation.

PAR Mme DIANE LEBLANC:

1970 Exactement. Et à chaque année, on voit ce problème-là.

1975 On ne peut pas, à ce moment-ci, dire qu'on va prendre la route 173 et qu'on va, à partir de correctifs majeurs, faire en sorte qu'elle ne serait plus en zone inondable.

1980 Il faut savoir qu'elle est aussi, vous avez fait le parcours, donc très sinueuse, elle est côteuse, son corridor est étroit, elle est vraiment entre la rivière et les maisons. Pour procéder

à une réfection majeure de la 173, pour faire en sorte que ce soit un réseau fiable et sécuritaire, ça nous coûterait plus cher que de faire l'autoroute 73.

1975

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais est-ce qu'il pourrait y avoir des mesures par exemple pour capter les eaux des bassins, les sous-bassins versants?

1980

On parle par exemple, dans le cas de l'autoroute, un bassin de rétention pour l'autoroute, mais est-ce qu'il peut y avoir des projets par exemple de mise en place de bassins de rétention, mais au-delà de l'autoroute, qui serviraient strictement à capter les eaux des bassins lors des grandes crues.

1985

PAR Mme DIANE LEBLANC:

Je ne croirais pas que ça répondrait quand même au problème de débordement de la rivière Chaudière, en cas d'embâcles qui se produisent. Alors même si on avait des bassins de rétention, ça pourrait pas nous servir.

1990

On n'a pas regardé, on n'a pas fait d'étude d'impact sur la route 173, puisque le projet qui est devant nous et qui est devant vous, c'est l'autoroute 73.

1995

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

Madame Journault.

2000

PAR LA COMMISSAIRE:

Oui, justement vous parlez dans votre mémoire des problèmes de sécurité pour la route 173, et puis j'ai demandé tout à l'heure aux gens, bon, qu'est-ce que vous attendez de bonification pour la route 173.

2005

Est-ce que vous estimez que ce serait utile pour les municipalités qu'ils aient un plan quinquennal, qu'ils sachent exactement qu'est-ce qui s'en vient, et qu'est-ce que vont être les aménagements qui vont être mis en place dans les cinq (5) prochaines années, par exemple.

2010

PAR Mme DIANE LEBLANC:

Alors je vais vous répondre selon la connaissance que j'ai du terrain, et ça s'arrête à Beauce-Sud. Donc Beauce-Sud commence à Notre-Dame-des-Pins pour s'en aller vers la frontière américaine, en ce qui concerne la route 173.

2015

Nous sommes déjà en train de faire des travaux à Notre-Dame-des-Pins, la réfection de la route 173, des travaux qui sont en cours cette année, qui se poursuivront également l'an prochain.

2020 Il y a une rencontre de prévue la semaine prochaine entre le ministère des Transports et la Ville de Saint-Georges, et ce n'est pas la première rencontre qu'il va y avoir, pour des modifications majeures à être apportées, surtout entre la 127 et la 135^e Rue, parce que ça va devoir faire l'objet d'un protocole d'entente, puisque la Ville de Saint-Georges veut refaire également son réseau d'aqueduc et d'égout à cet endroit-là.

2025 Et ce sont des travaux, et il y en aura d'autres également au sud de Saint-Georges, à partir du St-Hubert, la 163^e Rue, en s'en allant jusqu'à Saint-Côme, réfection majeure à Saint-Côme, et des discussions ont déjà eu lieu, il y a déjà, je pourrais dire, des plans et devis. On attend, nous, le feu vert parce que le protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Côme aurait déjà été envoyé, c'est le ministère qui attend après la Municipalité de Saint-Côme pour qu'ils signent ce protocole d'entente.

2030 Ça, c'est parce que si la Municipalité de Saint-Côme tarde à le signer, c'est parce qu'ils ont fait une demande aussi au ministère des Affaires municipales, dans le FIMR, pour obtenir une subvention. Alors eux doivent aussi faire des travaux, alors c'est ce qui fait qu'ils retardent présentement la signature.

2035 Mais si ce n'était que du ministère des Transports, le protocole d'entente serait probablement déjà signé, et la Municipalité de Saint-Côme – ils sont déjà au courant de ce qu'on veut faire chez eux.

2040 Il y a d'autres travaux qui vont se faire à partir de la 107^e Rue, donc la jonction de la 204, si vous voulez, sur la 173, en s'en allant vers le pont du ruisseau d'Ardoise. D'autres travaux importants, je vous disais, entre l'hôtel de ville et la 127^e Rue, en fait c'est des travaux moins importants, mais c'est de la couche d'usure.

2045 Et toutes ces choses-là, la Ville est déjà au courant. Il y a eu une rencontre en septembre 2006, entre le ministère des Transports et le maire de la ville.

2050 Et moi, je suis consciente et je participe à la plupart de ces rencontres-là, et je peux vous dire que pour le tronçon de l'autoroute, il y a eu environ trente et une (31) rencontres entre le ministère des Transports et les municipalités concernées, depuis 2004. Il y a eu beaucoup de choses.

2055 Si l'information ne s'est pas rendue aux citoyens, bien là, peut-être qu'on va devoir revoir notre tir, si l'information ne se rend pas aux citoyens mêmes, il va falloir peut-être qu'on convoque nous-mêmes les gens des municipalités plutôt que de laisser les municipalités informer les citoyens.

PAR LA COMMISSAIRE:

2060

Oui, justement, l'avis de projet, comme je l'ai demandé à des élus au niveau municipal, est-ce que vous estimez que ce serait une bonne chose que l'avis de projet, lorsque ce sont des projets gouvernementaux, que ce soit automatiquement rendu public, au niveau municipalités.

2065

Parce que dans ce cas-ci, les municipalités auraient pu avoir l'information par rapport à des tracés dès 2002, là.

PAR Mme DIANE LEBLANC:

2070

Il y a peut-être pas d'avis public qui paraît dans les journaux, mais je peux vous dire que, pour y avoir participé, les municipalités sont au courant de ce qui s'en vient, et qu'on les avise aussi de ne rien faire, de ne pas promettre ou de ne pas permettre de développement sur les terrains qui sont convoités.

2075

Et si on ne fait pas d'avis public, c'est justement, ce que je pense, on veut éviter la surenchère sur les terrains, sur les bâtisses qui sont là ou qui pourraient s'installer sur ces terrains-là.

2080

Alors moi, je suis pas certaine que l'avis public doit absolument paraître de façon publique, mais les discussions, telles qu'elles sont là, nous permettent, permettent aux municipalités de mettre un frein au développement des terrains convoités.

PAR LA COMMISSAIRE:

2085

Puis au niveau des discussions par rapport à des choix de corridors, parce que là on en discute, mais ça fait très longtemps que les études se font, bon, pour que ce soit efficace et que ça arrive au bon moment, pour pas que les gens pensent, bon, que ça retarde des processus, le fait de consulter, est-ce que ça devrait être plus tôt, est-ce qu'on devrait consulter les gens justement plus tôt, quand les choix sont encore à peu près équivalents, avant d'aller plus loin dans le fin détail.

2090

PAR Mme DIANE LEBLANC:

2095

Bien, comme je vous dis, puisque les municipalités sont mises au courant de ce qui s'en vient mais que les citoyens ne le savent pas, je pense qu'on devrait inviter plus rapidement les citoyens concernés dans ces projets-là.

2100

En autant, par exemple – c'est toujours le problème d'éviter qu'il y ait une surenchère sur les terrains. Alors c'est ça qui fait en sorte qu'on évite parfois de faire, d'ameuter peut-être des gens sur un tronçon qui va passer à tel endroit mais peut-être ne passera pas là.

C'est à discuter, c'est un équilibre qu'il faut trouver, un juste équilibre.

2105 Mais je pense que la population a droit à l'information, ici on est dans un état de droits, c'est pas une dictature, et je pense que toutes les personnes qui sont concernées par ces dossiers-là devraient être informées le plus rapidement possible.

PAR LE PRÉSIDENT:

2110 Merci beaucoup, madame Leblanc.

PAR Mme DIANE LEBLANC:

2115 Ça me fait plaisir!

VILLE DE BEAUCEVILLE

2120 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous invitons maintenant monsieur Jean-Guy Bolduc, le maire de la ville de Beauceville.

2125 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

2130 Alors bonsoir monsieur le Président et madame la Commissaire. Je suis, pour pas qu'il y ait de confusion, je suis l'équivalent de madame Boucher à Québec; je suis la madame Boucher en pantalon à Beauceville, parce que j'ai fait un retour en politique comme maire, vingt-cinq (25) ans plus tard.

2135 Ceci étant dit, vous vous souvenez que quand j'ai fait ma première intervention à Beauceville, au début d'octobre, j'avais demandé que le ministère des Transports reconsidère la desserte du parc industriel à Beauceville, via le rang Saint-Charles. Je trouvais que ça faisait plus simple, d'autant plus, tout à l'heure je vous ai entendu préciser, madame la Commissaire, que les auditions, c'était quatre (4) mois.

2140 Bien moi, la suggestion que je vous ai faite, que vous avez mandaté le ministère des Transports pour le faire, et qu'ils m'ont déposée lundi, je suis entièrement d'accord avec ça, et l'information que j'en ai, vu qu'il y a plus de pont au-dessus de l'autoroute, à ce moment-là ça descend le temps de quatre (4) mois, justement. Parce que faire ce genre de pont là pour desservir le parc industriel, c'est quatre (4) mois de moins. Alors vos auditions, à toutes fins pratiques, augmentent pas le temps. Alors ça va rassurer monsieur Carette, mon confrère de Saint-Georges.

2145 Vous savez, dans la Beauce, on est un grand village, avec des petites bourgades, des moyennes bourgades et des grandes bourgades. Et ça me faisait plaisir de lui apporter ma contribution. Et dans la vie, quand on est habitué à se gratter le dos, ça aide, ça évite l'urticaire!

2150 Alors j'ai amené une carte, parce que tout à l'heure, il y en a qui ont fait des affirmations, et à Beauceville, on est en révision cadastrale, et je vais vous déposer, en arrière, des documents supplémentaires vous montrant que le rang Saint-Charles est relativement droit; il y a juste la sortie sud, quand il y a connexion avec Fraser, et je demanderais à monsieur Francoeur, mon directeur général, d'indiquer, qui est un peu courbe, mais on va éviter le petit îlot de maisons qu'il y a là, pour pas déranger personne.

2155 Cet apport-là, le ministère des Transports a fait ses calculs, de la route du Golf jusqu'au rang Fraser, et il fait même une économie de six cent mille dollars (600 000 \$). Mais, monsieur Carette, c'est pas pour vous, je le garde, je vais le mettre ailleurs!

2160 Et puis ça va me permettre aussi de créer une zone commerciale. Et je demanderais au BAPE, si c'est en leur pouvoir, de me donner une chance auprès de la CPTAQ pour faire dézoner la portion entre le rang Saint-Charles et l'autoroute. Ça nuira pas à personne, et puis ça va m'aider grandement, parce que moi, je peux pas, à Beauceville, déranger deux (2) gros cultivateurs, deux (2) importants cultivateurs qui longent la route du Golf. Vous savez qu'est-ce
2165 que je veux dire, parce que vous êtes passés par là à moult reprises, je veux pas déranger ces gars-là.

2170 Mais je vais vous faire remarquer ceci, c'est qu'à Beauceville, le territoire de la ville de Beauceville, c'est cent soixante-sept kilomètres carrés (167 km²); le territoire agricole, c'est quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %). Il reste pas grand-chose pour faire des magasins et des places d'affaires.

2175 J'ai consulté, aussitôt que j'ai eu le document du ministère des Transports, j'ai envoyé une lettre aux trente-huit (38) propriétaires, je dis bien propriétaires parce qu'il y a très, très, très peu de résidents là, entre Fraser et la route du Golf, j'ai pas eu beaucoup de temps, mais je vous dirai que j'ai déjà vingt (20) réponses, dix-sept (17) sont pour et trois (3) seulement sont contre. Alors vous pouvez quasi être assurés que vous avez l'unanimité dans ce bout-là. Ils sont d'accord, les gens.

2180 Pourquoi, parce que vous savez qu'on a fêté l'Halloween, nous autres, dix (10) jours avant vous autres; on a eu une méchante inondation, ça a été toute une surprise, et des fantômes, il en a sorti de partout.

2185 Et puis ça nous a permis de nous apercevoir que dans six (6) mois, on a eu besoin à trois (3) reprises d'une voie d'urgence, et ce serait la voie d'urgence, monsieur Francoeur va l'indiquer, ce serait la voie d'urgence par excellence, assez près de Beauceville, qui permettrait de détourner le trafic.

2190

Je me suis arrangé avec les autorités du ministère des Transports, ils bâtiraient la base assez forte pour supporter tout ça, et ça éviterait aux gens de faire à peu près cinquante kilomètres (50 km), quand ils veulent éviter Beauceville.

2195

Parce que nous autres, à Beauceville, on a été plus coupé encore qu'à Saint-Georges, parce qu'à la sortie de l'autoroute, à Notre-Dame-des-Pins, cette place-là était inondée de six pieds (6 pi). Ça veut dire que même si l'autoroute avait existé, désolé, ça ne passait pas. C'est là où il y a eu trois (3) maisons d'inondées.

2200

Et également, à la sortie nord de Beauceville, à deux (2) endroits, la voie était complètement bloquée. Là, l'autoroute aurait pu nous aider, si elle avait été parfaite jusqu'à Beauceville.

2205

Alors moi, je suis pour le tracé Est, je suis bien content de tous les aménagements que vous avez forcé un petit peu la main du ministère des Transports à faire, j'accepte entièrement ce qu'ils m'ont soumis lundi de cette semaine, c'est-à-dire de la semaine passée, et puis je suis heureux de faire ma part pour le grand village que nous on est, ici dans la Beauce.

Merci infiniment. Vous allez avoir tous les documents, et puis tout ce qu'il vous faut avec mon mémoire. Merci monsieur Francoeur.

2210

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Bolduc, madame Journault a des questions pour vous.

2215

PAR LA COMMISSAIRE:

Oui, justement, on a fait référence tout à l'heure à l'étude de répercussion du prolongement de l'autoroute 73 sur le dynamisme économique de votre municipalité, de Beauceville, et puis dans ce document-là, on voit que bon, il y aurait des avantages à la construction d'une autoroute, notamment pour les parcs industriels, tout ça, mais l'étude conclut qu'il y aurait quand même des désavantages pour les commerçants, et elle propose des mesures pour tenter de réduire ces impacts-là.

2220

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

Oui.

2225

PAR LA COMMISSAIRE:

Vous êtes très au courant, je suis certaine, de cette étude-là...

2230 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

De tout ça, oui.

PAR LA COMMISSAIRE:

2235

... vous avez lu souvent tout ça, mais comment vous voyez, justement, quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place pour aider ces gens-là; parce que ça, c'est les gens qui seraient impactés directement, c'est pas des nouveaux commerces, parce que là vous proposez une autre voie pour faire du nouveau développement, mais ces gens-là, dans leur quotidien, il y aurait des pertes financières qui pourraient être relativement importantes, mais qui pourraient être réduites aussi, s'il y a des mesures qui sont prises.

2240

Qu'est-ce qui pourrait être fait?

2245 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

OK. Madame Journault, je vais vous dire une chose, c'est qu'à l'intérieur de la ville, en bas, j'ai pas beaucoup d'espace pour que ces gars-là s'agrandissent. J'ai des entreprises de services, et à ce moment-là, j'ai une Chambre de commerce qui est très active, à Beauceville, et qui tente par tous les moyens au monde d'aider ces gens-là.

2250

Il faut pas oublier quand même, il faut pas être alarmiste, mais à Beauceville, tout le trafic qui va prendre la route 108 vers Sherbrooke, il va continuer à sortir à Beauceville.

2255

Et puis à Beauceville, il s'en vient un centre de gériatrie, dans l'hôpital qui est là, et puis les gars de Saint-Georges, veux veux pas, pour parquer leurs petits vieux et leurs petites vieilles, il va falloir qu'ils viennent nous voir.

PAR LA COMMISSAIRE:

2260

Oui. Dans votre mémoire, vous dites qu'aussi, il y aurait comme quarante pour cent (40 %) des mille trois cents (1300) personnes qui travaillent au parc industriel qui devraient continuer d'emprunter la 173. Alors...

2265 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

Oui, mais regardez bien, avec la réfection du rang Saint-Charles, ces gens-là vont pouvoir avoir un accès vers le sud. Avec la réfection de la route du Golf qui est en train de se faire, ils vont avoir l'accès vers l'est et ils vont pouvoir aussi avoir l'accès vers l'ouest, vers Beauceville.

2270

Et avec l'autoroute qui est déjà rendue à Beauceville, quelqu'un qui va voir le chantier, vous allez voir le chantier, madame Journault, aujourd'hui, vous seriez encore renversée, parce que ces gars-là ont fait un progrès épouvantable, dans l'espace d'un mois.

2275

Je vais vous dire, je dis parfois à ma secrétaire, madame Journault, quand j'étais petit gars et je jouais dans mon carré de sable avec des trucks et des petits bulls, quand je veux retomber en enfance, madame Journault, je remonte là et je vois tellement de pelles et de trucks, et de bulldozers en opération, que ça me fait revenir dans ma jeunesse.

2280

PAR LA COMMISSAIRE:

D'accord.

2285

En ce qui concerne, vous parlez aussi dans votre mémoire de l'importance d'avoir la route 173 de qualité et la route 108, parce que cet axe-là, c'est important si on veut maintenir une santé économique à Beauceville, comment vous voyez ça.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2290

Bien regardez, pour la route 108, on est drôlement avancé. Il y avait trois (3) propriétaires, le contrat est déjà signé avec les Soeurs, l'autre propriétaire, il y a presque une entente de prise avec monsieur Bilodeau, on a fait ça dans le mois dernier, et il y a une rencontre de prévue jeudi matin avec le troisième et dernier qui a réduit sa demande, et je pense qu'on va être capable de l'accrocher et le régler.

2295

Et à ce moment-là, la fameuse troisième voie que parlait l'ancien maire de Beauceville, elle va pouvoir se réaliser au cours de 2007.

2300

PAR LA COMMISSAIRE:

D'accord.

2305

Alors vous avez un plan d'action qui est fait en collaboration avec le ministère des Transports?

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2310

Oui, et avec la collaboration de toutes les associations de Beauceville, parce que je les ai toutes réunies et ils travaillent tous ensemble, et Beauceville a décidément décidé de prendre un virage. Ils avaient mis l'accent sur le parc industriel, mais ils prennent un virage vers le commercial, vers le résidentiel, et je pense qu'on va arriver en quelque part.

2315 Et l'équipe que je suis après former, parce que moi, je suis juste un maire de transition, c'est entendu, c'est réglé, je vais là que pour quatre (4) ans, et à ce moment-là, l'équipe que je suis après préparer, qui va me survivre, bien, va prendre la suite et je vous garantis, madame Journault, qu'on va aller quelque part, comme on dit en Beauce.

PAR LA COMMISSAIRE:

2320 D'accord.

2325 Parce qu'il y a des mémoires qui nous disent qu'il faut faire en sorte que le tourisme ne fasse pas juste passer sur l'autoroute, mais vienne et ait le plaisir de circuler sur la 173 et puis y trouve des lieux d'intérêt, qu'il soit pas porté à aller rapidement sur l'autoroute.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2330 J'ai un groupe, madame Journault, de cheveux blancs, qui sont des anciens professeurs, etc., et qui sont après monter toute une espèce de circuit touristique, parce qu'à Beauceville, il y a des gars qui vont découvrir qu'il y a des choses qui se sont passées là, alors ils sont après faire tout le répertoire de ça, et on est après travailler avec eux pour qu'il y ait quelque chose, une espèce de circuit touristique qui serait intéressant.

2335 On a déjà un club de golf. Dans ce secteur-là où l'autoroute arrive, là, c'est pas agricole du tout, vous avez un club de golf, un club de motoneige, vous avez plein de maisons, vous avez plein de chalets.

2340 Et puis il y a quelqu'un, on avait un beau parc de l'érable, il a passé au feu et il y a quelqu'un qui est en train de penser d'en faire un juste tout près de l'autoroute, et puis ça bouge, madame Journault.

PAR LA COMMISSAIRE:

2345 D'accord.

2350 Peut-être juste une dernière, parce que j'avais promis que je la poserais à tous les élus municipaux. Est-ce que vous pensez que ce serait une bonne chose que les avis de projets, pour le ministère des Transports, soient déposés aussi au niveau des municipalités, pour qu'ils sachent qu'est-ce qui s'en vient dans leur municipalité.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2355 Je suis entièrement d'accord avec vous, madame Journault, entièrement d'accord.

PAR LA COMMISSAIRE:

À ce moment-là, est-ce que vous estimez aussi que ce serait le temps d'en informer aussi les citoyens, pour voir qu'est-ce qui s'en vient.

2360

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

Oui, oui, oui. Oui, oui. Et c'est bon d'avoir des plans quinquennaux, et de projeter à l'avant. Parce que vous savez, cinq (5) ans, c'est demain matin, dans une municipalité. Si je fais pas les premiers gestes demain matin, tu vas manquer ta "shot" dans cinq (5) ans.

2365

Parce que c'est ce que j'ai trouvé de différence entre il y a vingt-cinq (25) ans et aujourd'hui, c'est que je trouve qu'il y a un peu trop de lourdeur. On pourrait faire beaucoup plus simple, et on dirait que tout ce qu'on s'est donné fait que c'est un petit peu plus compliqué.

2370

Et votre suggestion, madame Journault, je l'adopte, j'embarque avec.

PAR LA COMMISSAIRE:

Bien, c'est pas nouveau, l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement préconise d'ailleurs que les consultations se fassent plus tôt, au niveau justement de la conception des projets, notamment pour les projets d'infrastructures publiques. Et puis cette convention-là a été signée par trente-cinq (35) pays déjà.

2375

2380

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

Bien oui, bien oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2385

Je vais revenir maintenant, monsieur, au rang Saint-Charles. Comment va se faire le partage, si on veut, le partage des coûts, le partage de la maîtrise d'œuvre, comment ça va se réaliser.

2390

Est-ce que c'est un projet de la municipalité ou du ministère.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

Regardez bien, on l'a divisé en deux (2), monsieur Dériger. Alors monsieur Dériger, on l'a divisé en deux (2), la première section qui part de la route du Golf et qui s'en va vers le sud, jusqu'à l'entrée du parc industriel, ça c'est le ministère qui va la faire, c'est lui qui mène.

2395

2400 La deuxième section, parce les exigences sont moindres que celles du ministère des Transports, on sera probablement les maîtres d'œuvre, mais entièrement payée par le ministère des Transports. Ça va permettre de faire une route peut-être une petite affaire moins large, avec une construction de la base un peu moins "heavy duty", excusez l'expression, et ça va faire pareil, ça va être correct. On va être d'accord avec ça.

2405 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc en fait, les coûts sont payés par le ministère mais la conception de la partie, à partir de l'axe de la 181^e jusqu'à Fraser, ça va être vous qui allez...

2410 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

2415 Toute la conception va être faite par le ministère des Transports, sauf que le dernier bout, à partir du rang Fraser jusqu'à l'entrée du golf, excusez-moi, à partir du parc industriel jusqu'à Fraser, ça, on a offert, nous autres, parce que le municipal a pas tout à fait les mêmes exigences qu'un ministère, le municipal a des exigences moins fortes, et vu que la route nécessitait des exigences moins fortes, un peu moins large et pas la même construction tout à fait, on s'est offert, on a rien de bouclé dans ça, monsieur Dériger, mais on s'est offert d'être maître d'œuvre, comme on l'a fait déjà à Beauceville, pour l'entrée du parc industriel, mais la section ouest alors que ça, ça arrive dans la section est.

2420 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et vos intentions, quand on parle de développement commercial, on parle de quoi exactement, c'est quel genre de commerces?

2425 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

2430 Moi, je sais que j'ai un concessionnaire d'automobiles qui veut prendre de l'expansion beaucoup. J'ai même la venue d'un deuxième concessionnaire d'automobiles neuves, je parle neuf, je parle pas cours de "scrap", je parle pas de ça, je parle neuf.

Après ça, j'ai deux (2) ou trois (3) autres sortes de commerces qui veulent prendre de l'expansion, et près de l'autoroute, entre le rang Saint-Charles et l'autoroute, ce serait merveilleux pour eux autres.

2435 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc c'est des commerces existant déjà, qui veulent s'agrandir.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2440

Oui et d'autres qui se manifestent. Parce que j'en ai un qui ouvre, un Rossy, à Beauceville, et puis il a besoin de beaucoup de surface, et le gars qu'il tasserait de côté, lui, il prendrait une autre direction, justement.

2445

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc, on parle plus de commerces de grande surface, c'est ce qu'on comprend.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2450

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2455

Bien, merci beaucoup.

Je ne sais pas s'il y a moyen de déposer votre plan, monsieur Francoeur.

PAR M. JACQUES FRANCOEUR:

2460

Il est déposé, vous avez même l'autre copie.

PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:

2465

On va vous déposer tout et, monsieur Dériger, je vous demanderais la permission d'ici jeudi, parce que je sais que j'attends au moins dix (10) autres signatures, c'est des propriétaires qui sont le long du rang Saint-Charles qui ont dit, bon, écoute bien, on a su ton truc, peut-être qu'on va pas à la malle à tous les jours, mais on va te l'envoyer, promis, juré, craché, demain ou jeudi. Je vais vous en déposer vingt (20) ce soir et les dix (10) autres.

2470

Alors vous auriez une idée complète de l'histoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

2475

D'ici une semaine.

De toute façon, j'ai demandé ce soir s'il y avait des gens qui avaient des opinions sur le projet, qu'ils pouvaient nous les transmettre d'ici une semaine. Donc pas de problème.

2480 **PAR M. JEAN-GUY BOLDUC:**

Je vous remercie, monsieur Dériger, et merci beaucoup, madame Journault.

2485

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PROSPER-DE-BEAUCE
CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE LA BEAUCE**

PAR LE PRÉSIDENT:

2490

Nous appelons maintenant monsieur Raynald Fortin, de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Beauce, et madame Suzanne Lantagne, de la Chambre de commerce de l'Est de la Beauce.

2495 **PAR M. RAYNALD FORTIN:**

Bonsoir madame, bonsoir monsieur. Je me présente, Raynald Fortin, maire de Saint-Prosper.

2500

Comme vous pouvez voir, j'ai pas de mémoire, je me suis présenté ici tout simplement pour vous donner mon opinion en appui à mon confrère, monsieur Carette.

2505

Je suis accompagné, pour l'occasion, de madame Suzanne Lantagne, qui est la présidente de la Chambre de commerce de l'Est de la Beauce qui, en plus de Saint-Prosper, les municipalités de Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie et Saint-Benjamin en font partie.

2510

En tant que maire de Saint-Prosper, il est clair que le fait que l'autoroute se rende à la route 204 a un effet majeur sur le développement et l'essor de ma municipalité, non pas que je croie que ça va nous amener bien des industries, malgré que ça pourrait en apporter, mais je suis convaincu que pour Saint-Georges, ça va avoir un effet majeur positif pour leurs industries et leur économie, et c'est là que sont mes intérêts.

2515

Si Saint-Georges a une bonne économie, ça veut dire plus de travail; s'il y a plus de travailleurs, il y a des bonnes chances que ces travailleurs-là, il y en ait une bonne partie qui vienne s'installer chez nous. Parce que Saint-Prosper, il faut pas se le cacher, c'est une paroisse de repos. On dit plus une paroisse dortoir, il paraît que c'est périmé.

2520

Si on a plus de résidents, ça veut dire que nos commerces vont s'en porter mieux, parce que dans le moment, nos commerces sont en décroissance, je dirais pas drastique, mais un peu agaçante. Même chose pour nos attraits culturels, exemple le Village des défricheurs qui est constamment sous respirateur artificiel. Si on avait l'autoroute jusqu'à la 204, qu'il y aurait

plus d'achalandage, peut-être plus de visiteurs, ce qui nous permettrait peut-être à un moment donné de le "déplugger", pas pour crever mais pour respirer tout seul.

2525 Pour terminer, un jour j'ai rencontré un gars de Montréal, un dénommé Robert Charlebois, qui était venu donner un spectacle ici, à l'auditorium de Saint-Georges. Durant son spectacle, il s'est adressé à un moment donné à l'auditoire, et il nous dit comme ça, êtes-vous conscients, vous autres, les Beaucerons, que vous êtes la région ou une des régions les plus enviées du Québec. J'en ai conclu que s'il disait ça, c'était à cause de notre économie et nos industries.

2530 Si on a une des meilleures économies au Québec, on doit être de ceux qui paient le plus d'impôts et de taxes. Alors je me demande pourquoi, si c'est le cas, si c'est le cas comme de raison, qu'on est condamné à rouler sur des routes qu'on dirait qu'elles ont été faites pour des trucks à bandages du début du XX^e siècle! Vous savez, c'est les trucks qui servaient à charrier n'importe quoi et un peu n'importe où, là.

C'est à peu près tout ce que j'avais à vous dire, je vous remercie de m'avoir écouté.

2540 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

Madame Lantagne, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose, ça va?

2545

PAR LA COMMISSAIRE:

Alors bon, j'ai promis que je posais la même question à tous les élus, au niveau municipal.

2550

Comment vous voyez ça, si le ministère des Transports, s'il avait à réaliser un projet d'envergure dans votre municipalité, que vous en soyez informé dès le début, au niveau de l'avis de projet, ne pas attendre que les études d'impact soient faites ou en cours pour être informé qu'il y a un projet qui s'en vient, et de pouvoir dire les attentes de vos concitoyens à un promoteur public.

2555

PAR M. RAYNALD FORTIN:

Je vois ça très positivement, d'ailleurs on peut pas être contre la vertu.

2560

PAR LA COMMISSAIRE:

D'accord, c'est bien. Merci beaucoup pour votre témoignage.

2565

**CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS DE CHAUDIÈRE-SUD
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-GEORGES**

PAR LE PRÉSIDENT:

2570

Nous appelons maintenant le maire de la Municipalité de Saint-Côme-Linière, monsieur Gabriel Giguère. Est-ce que monsieur Giguère est ici? Non.

Alors à ce moment-là, on va appeler monsieur René Poitras, de la Centrale des syndicats démocratiques. Monsieur Poitras non plus.

2575

Alors messieurs Denis Drouin et Paulo Pépin, du Centre financier aux entreprises Desjardins de Chaudière-Sud et Caisse populaire Desjardins de Saint-Georges.

PAR M. PAULO PÉPIN:

2580

Alors bonsoir madame, bonsoir monsieur. Alors Desjardins de Saint-Georges, je suis président du conseil d'administration de Desjardins Saint-Georges, et on s'unit au Centre financier Chaudière-Sud afin d'exprimer notre opinion quant à l'urgence de rendre l'autoroute 73 à Saint-Georges et ce, dans les plus brefs délais.

2585

LECTURE DU MÉMOIRE

Fin de la lecture (Page 2, fin du quatrième paragraphe, "... des travaux")

2590

Alors en clair, ça veut dire que l'échéance de 2010, il faut pas sortir de là, et si possible, encore mieux.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)

2595

Fin de la lecture (Fin du mémoire)

Alors quand je parle du Centre financier Chaudière-Sud, c'est que ce bureau-là est à Saint-Georges et représente onze (11) localités aux environs de Saint-Georges, particulièrement dans Chaudière-Sud.

2600

Et je voudrais céder la parole à Denis Drouin, qui est le directeur général du Centre financier aux entreprises dont le bureau est à Saint-Georges, qui représente onze (11) localités, à vous dire quelques mots de nos entrepreneurs.

2605

Merci.

PAR M. DENIS DROUIN:

2610 Peut-être juste pour renchérir là-dessus, c'est juste quelques mots justement au niveau des entreprises de la région. On a une capacité de production vraiment trop large pour les besoins locaux, et c'est pas régulier de voir du covoiturage encore, voyager à Québec pour aller faire des installations de construction commerciale ou industrielle, et il en va d'une perte de temps, d'une surcharge en carburant, et aussi il y a toute la question sécurité.

2615 Je descendais à Québec l'autre matin, il y a plus de trafic entre cinq (5 h) et sept (7 h) le matin, presque, qu'à dix heures (10 h) l'avant-midi; et qu'est-ce qu'on rencontre, c'est des maisons qui s'en vont vers les États-Unis, s'en venir d'une route vraiment dangereuse.

2620 Donc nos entreprises ont besoin de ce temps-là, bien entendu avec tout, ce qu'on a été frappé par la Chine, le prix du carburant et autres, des économies de temps et de carburant, ce qui est majeur pour leurs résultats financiers et continuer à contribuer à avoir de l'employabilité locale.

2625 Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

2630 Peut-être une question. Dans votre mémoire, vous parlez de la diminution importante du tourisme, surtout pendant la période d'hiver, vous associez ça un peu aux conditions de la route 173 qui est dangereuse et tout ça.

2635 Est-ce que vous croyez qu'avec l'autoroute, cette question-là va se régler ou si ça va demander aussi des interventions sur la route 173, même avec une autoroute.

PAR M. PAULO PÉPIN:

2640 Qu'est-ce qui arrive, c'est partout pareil, c'est qu'en hiver, plus les accès sont faciles, plus c'est attirant pour le tourisme.

2645 Si par exemple, l'hiver, le temps est incertain ou les routes, il dit, bien là, il faut passer dans la petite route, je sais pas comment elle est, c'est tu ouvert, c'est tu fermé, on est plus sûr que c'est ouvert sur une route, sur un accès à voies divisées que sur une petite route simple comme la 173 que par exemple, on constate même, au moment où on se parle actuellement, vous êtes en mesure, vous avez passé sur cette route-là je pense aujourd'hui ou hier, et puis c'est dans un piteux état. Alors imaginez comment c'est l'hiver.

2650 Tu sais, c'est pas rassurant pour quelqu'un qui veut venir dans le coin, qu'il sait qu'il faut qu'il passe par la petite route qui est pas sécuritaire. On a eu, l'hiver passé, plusieurs accidents entre autres entre Beauceville et Saint-Joseph, dont vous êtes certainement au courant, il y a eu trois (3) morts dans cet accident-là.

2655 Bien là, si l'autoroute était là, ces gens-là n'auraient pas passé par ce chemin-là, ils seraient passés par l'autoroute. Alors de là l'urgence d'avoir cette autoroute-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2660 Bien, merci beaucoup, messieurs.

PAR M. PAULO PÉPIN:

2665 Ça fait plaisir, bonsoir!

JEAN RHÉAUME

PAR LE PRÉSIDENT:

2670 Alors je vais rappeler, au cas où ces gens-là étaient revenus, monsieur Gabriel Giguère, le maire de Saint-Côme-Linière. Il est ici, non.

2675 Monsieur René Poitras, Centrale des syndicats démocratiques. Non plus.

Alors on poursuit avec monsieur Jean Rhéaume.

PAR M. JEAN RHÉAUME:

2680 Bonsoir madame la Commissaire, bonsoir les gens de la Commission du BAPE.

C'est à titre de citoyen que j'interviens, et j'aimerais dire en débutant, je suis un fier Georgien qui réside dans une belle banlieue qui est Beauceville.

2685 Nous travaillons en collaboration, entre Beauceville et Saint-Georges, il y a eu des événements politiques, dernièrement, qui ont démontré que nous sommes voisins et nous devons nous entraider, l'autoroute, c'est un projet communautaire de tous les Beaucerons, du nord au sud, et nous devons avoir cette autoroute, elle nous est due, nous payons des taxes au Québec, je crois que nous devons l'avoir, c'est important.

2690

Et je demanderais, je sais qu'on a un organisme gouvernemental, nous avons un organisme comme le BAPE, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement, le BAPE a été conçu à l'origine pour les grands projets, pour surveiller les grands projets, d'accord, les forêts, c'est important, aussi respecter les gens, c'est important.

2695

Mais quand on a un consensus et qu'une majorité de citoyens et de citoyennes désirent quelque chose, il faut décider! C'est le temps qu'on décide, c'est le temps que les femmes et les hommes de pouvoir, à différents niveaux, que ce soit comme élus, que ce soit comme hauts fonctionnaires, que ce soit membres d'un Bureau des audiences publiques, qu'on agisse. C'est ce que les Beaucerons veulent!

2700

C'est clair, c'est ça. C'est le message que je vous laisse ici ce soir, je vous remercie et j'espère que vous allez porter attention à tout ce qui s'est dit. Il y a des gens beaucoup plus compétents que moi qui ont parlé ici ce soir.

2705

Cessons de parloter et agissons! Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2710

Merci, monsieur Rhéaume.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

2715

PAR LE PRÉSIDENT:

On va appeler maintenant monsieur Jimmy Laflamme, qui est le maire je pense de la municipalité de Saint-Benoît-Labre.

2720

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

Bonsoir monsieur le Président, madame. Je suis pas maire, je suis Jimmy Laflamme, promaire.

2725

PAR LE PRÉSIDENT:

De la municipalité, c'est ça?

2730

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

Municipalité de Saint-Benoît-Labre, maire suppléant de Saint-Benoît. Aussi industriel de Saint-Benoît, propriétaire de Roméo Laflamme et fils.

2735 Si je fais une intervention ici ce soir, c'est pour faire un peu la même chose que d'autres personnes, donc faire un compte rendu un peu d'où on en est rendu dans la Beauce.

2740 C'est sûr et certain qu'un axe routier comme l'autoroute est très important pour la Beauce. Mon industrie est une industrie familiale qui existe depuis cent vingt et un (121) ans, si on veut continuer d'avancer, ça nous prend des axes routiers.

2745 C'est sûr et certain qu'on n'est pas la seule industrie dans la Beauce, il y a beaucoup d'industries dans la Beauce, et les employés qui travaillent pour moi aussi, les personnes qui restent dans notre municipalité ont besoin de ces axes routiers là pour maintenir les emplois dans la Beauce.

2750 Si on engage une personne qui travaille pour nous, si le conjoint doit aller travailler trop loin, à un moment donné, les couples sont expatriés à l'extérieur de la Beauce. Souvent le conjoint va suivre. Donc dans la Beauce, on essaie toujours d'essayer de trouver du travail pour les deux (2) personnes, c'est ce qui fait que le monde peut rester dans la Beauce.

2755 C'est sûr et certain que ça fait très longtemps qu'on entend parler de l'autoroute, les Beaucerons sont peut-être un peu tannés d'en entendre parler, mais ils ont quand même hâte de la voir, et on croit qu'avec ces audiences publiques là, on espère que l'objectif va rester à 2010.

2760 Nous, les membres du conseil de Saint-Benoît, on est convaincu qu'on a besoin de ça, et que 2015, on a entendu souvent la fameuse date de 2015, on trouve que c'est un peu loin, que 2010 est beaucoup plus réaliste, et que plus on reporte ça, moins on a des chances de garder notre main-d'œuvre et de garder notre pouvoir industriel dans la Beauce.

C'est un peu ce que j'avais à vous dire.

PAR LA COMMISSAIRE:

2765 Merci monsieur Laflamme.

2770 Bon, vous portez le message de faire vite l'autoroute, d'accord, ça va, je mets pas en doute votre message principal mais j'aimerais savoir, vos exportations, je vais vous parler pour votre entreprise comme telle, on va la prendre comme exemple, si l'autoroute était construite, est-ce que vous emprunteriez uniquement l'autoroute ou si...

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

2775 Non, pas nécessairement, pas nécessairement.

PAR LA COMMISSAIRE:

Passez-vous par la 108?

2780 **PAR M. JIMMY LAFLAMME:**

Non. Nous, c'est plus la 271. Mais les camionneurs qui transportent pour nous passent plus par la 271.

2785 Ça, c'est un point, je le nierai pas. Par contre, pour garder mes employés compétents, les conjoints et les conjointes doivent rester dans la Beauce.

PAR LA COMMISSAIRE:

2790 D'accord.

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

2795 Si les axes routiers sont trop difficiles d'accès, c'est trop long d'aller à Québec parce que leur travail leur demande d'aller à Québec, parce que c'est là que le travail est, ils vont plus s'expatrier vers Québec, donc je vais perdre cette capacité de main-d'œuvre là.

Et c'est un peu la même chose pour toutes les industries de la Beauce.

2800 **PAR LA COMMISSAIRE:**

Donc vous nous dites que l'autoroute aurait un effet irradiant pour plusieurs municipalités, même si elles sont pas tout de suite attenantes à l'autoroute.

2805 **PAR M. JIMMY LAFLAMME:**

2810 C'est en plein ça. Comme je vous ai dit, les transporteurs qui transportent pour nous seraient plus par la 271, mais il reste quand même que c'est vraiment radiant, on entendait parler tout à l'heure le maire de Saint-Prospère aussi, c'est vraiment radiant.

C'est sûr et certain que Saint-Georges en profiterait beaucoup, mais quand Saint-Georges et Beauceville en profitent, Saint-Benoît, Saint-Prospère, Saint-Côme, tout le monde en profite alentour aussi. Ça, c'est sûr et certain.

2815 Et c'est une chose qui doit absolument être faite pour continuer à radier, sinon ça va être en décroissance.

PAR LA COMMISSAIRE:

2820 Alors ma petite question fétiche, que j'ai promis à tous les élus municipaux.

Est-ce que vous estimez que ce serait une bonne chose que les municipalités soient informées dès l'avis de projet, au moment où le ministère des Transports, par exemple, ou un autre projet gouvernemental voit le jour, de façon à ce que la municipalité puisse intervenir pour dire ses attentes face au projet.

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

2830 Oui. C'est sûr et certain, comme tous les autres maires ont peut-être répondu aussi, oui c'est important.

Par contre, quand les délais sont trop longs, il se perd l'essentiel, souvent. C'est ce que je trouve pour l'instant, il se perd l'essentiel, quand les délais sont trop longs.

2835 Donc oui, il faut diffuser ces informations-là pour essayer de sensibiliser la population et sensibiliser les élus municipaux, mais ça doit être fait dans un certain laps de temps, parce que sinon, l'essentiel se perd.

PAR LA COMMISSAIRE:

2840 À ce moment-là, vous auriez un calendrier de réalisation, vous pourriez aussi suivre les étapes du projet telles qu'elles avaient été annoncées.

PAR M. JIMMY LAFLAMME:

2845 C'est en plein ça. Un peu comme l'autoroute qui devait se terminer disons dans les alentours de 2010, qui là veut se reporter encore, donc c'est tout simplement difficile, après ça, pour le ministère des Transports ou pour le gouvernement d'avancer, parce qu'il y a trop de temps qui est perdu.

2850 C'est mon idée.

PAR LA COMMISSAIRE:

2855 D'accord, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2860 Merci beaucoup.

J'aimerais demander, madame Poliquin, est-ce qu'il y a des gens inscrits au registre?
Non.

2865

Madame Poirier, pour les rectifications? Non plus.

Donc nous poursuivons demain, à une heure trente (1 h 30), ici même. Bonne soirée,
merci.

2870

SÉANCE AJOURNÉE AU 8 NOVEMBRE 2006 À TREIZE HEURES TRENTÉ (13 H 30)

2875

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon
serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes
sténotypiques.

2880

FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.